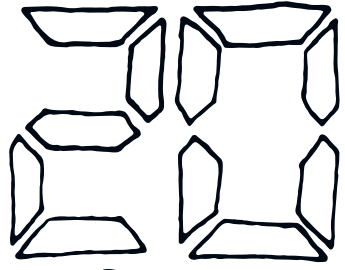


vingt

JUN 2017

pour parler profession

LA REVUE DE L'ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO



vingt VINGT Intégrité VINGT VINGT 20
TRANSPARENCE

Vingt VINGT 20
RESPECT INCLUSIF
EMPATHIE
CONFIANCE
Vingt

20 ANS AU SERVICE DU PUBLIC

EAO VINGT
RÉGLEMENTATION
EXCELLENCE
VINGT



memberperks


Des rabais sur tout, qu'il s'agisse de **divertissement**



Holly

Lorsque je planifie un soir de sortie ou un voyage, je visite MemberPerks afin de trouver des perks qui permettront à ma famille d'économiser.


Prêt pour la plage



J.R.

MemberPerks me permet d'économiser sur mon abonnement au gym, mes locations de véhicules, mes réservations à l'hôtel, mes voyages en train, pour ne nommer que ceux-là. Tous les membres devraient utiliser ce programme assidument - beaucoup de rabais y sont offerts et il est facile de naviguer sur le site Web.

Réalisez vos objectifs de mise forme



Rabais exclusifs. Accédez à votre compte **gratuit** d

<http://enseignantsonario.venngo.com>

MD Tous droits réservés Venngo Inc. 2017. MemberPerks^{MD} est une marque déposée de Venngo Inc. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les perks et les rabais peuvent être différents de ceux présentés et peuvent être modifiés sans préavis.

les enseignants de l'Ontario

pour

de restaurants, de chaussures et de voyages.



T.R.

J'aime les rabais offerts sur les hôtels et les restaurants. Je consulte toujours MemberPerks lorsque nous sortons en ville en famille.

sorties en famille



Melanie

J'ai utilisé Memberperks pour l'achat de vêtements, de billets de football et bien plus. J'ai aussi parlé du programme à mes collègues.



Actualisez votre garde-robe



dès aujourd'hui.
ngo.com



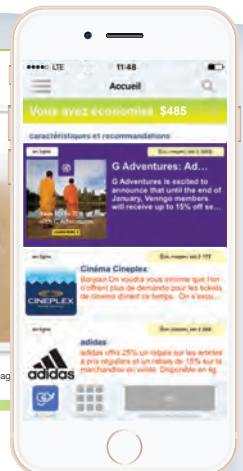
montrant les perks à proximité de : ici 50 km recherche Vous avez économisé 740 \$

Catégorie : Restaurants et alimentation

Receive 15% off food!

distance - sous-catégories - Montreux: En ligne En magasin

Lone Star Texas Grill
Restaurants et alimentation
800 Dixon Road Etobicoke, ON
Sunday - Thursday 15% off food and non-alcoholic beverages all day. Dine In or Take Out. Friday and Saturday 15% off food and non-alcoholic beverages for tables seated after 8PM and take out orders...
Expiration : Apr 13, 2018 Dernière mise à jour : Mar 27, 2017



OFFRES QA PRINTEMPS/ÉTÉ 2017

DATES POUR L'ENSEIGNEMENT DES ENFANTS DE LA PREMIÈRE NATION, MÉTIS ET INUITS :

- Mardi 4 juillet – Vendredi 7 juillet
- Lundi 10 juillet – Vendredi 14 juillet
- Lundi 17 juillet au vendredi 21 juillet

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

27 juin 2017

DATES DE MATHÉMATIQUES, PRIMAIRE /JUNIOR PARTIE III – SPÉCIALISTE :

- Mardi 4 juillet – Vendredi 7 juillet
- Lundi 10 juillet – Vendredi 14 juillet
- Lundi 17 juillet

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

27 juin 2017

DATES POUR LE PROGRAMME DE QUALIFICATION POUR PRINCIPAL – PARTIE I :

Calendrier à confirmer

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

Contactez-nous pour plus de détails

INFORMATIONS DE CONTACT :

Email :

reception@snpolytechnic.com

Numéro de téléphone: 519-445-0023



SIX NATIONS
POLYTECHNIC

snpolytechnic.com



16

RUBRIQUES

- 5 À L'ORDRE
- 6 MOT DE LA PRÉSIDENTE
- 7 MOT DU REGISTRAIRE
- 9 RÉSEAUTAGE

CHRONIQUES

- 16 **PRATIQUES EXEMPLAIRES**
Catherine R. Girard, EAO, n'a pas hésité à revoir complètement sa façon d'enseigner.
- 20 **ENSEIGNANT REMARQUABLE**
Dyane Adam, ex-commissaire aux langues officielles, se souvient de Jean Comtois.
- 56 **EXAMEN FINAL**
Olivier Nadon, le comédien-vedette d'*Improtéine*, dévoile un peu de son parcours scolaire.

RESSOURCES

- 40 LU, VU, ENTENDU
- 44 CYBERESPACE
- 45 TECHNO LOGIQUE

AUTORÉGLEMENTATION

- 46 Nouvelles de l'Ordre / Réunion du conseil / Votre cotisation / Nouveau membre au conseil / Étude de cas du comité d'enquête / Audiences

ARTICLES

- 24 **VINGT ANS AU SERVICE DU PUBLIC**
Retour sur des jalons de notre histoire
- 29 **S'EXPRIMER PAR L'ART**
Exposition de travaux artistiques
- 30 **MOMENTS DÉTERMINANTS**
L'histoire de l'Ordre en images
- 32 **DONNER L'EXEMPLE**
Elles sont avec nous depuis longtemps.
- 34 **PAR-DELÀ LES FRONTIÈRES**
Quatre membres de l'Ordre ayant un handicap nous inspirent.



34

PHOTOS : MARKIAN LOZOWCHUK (EN HAUT); MATTHEW LITEPLO (EN BAS)



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un
enseignement de qualité

VOTRE OPINION COMPTE!

Envoyez-nous une lettre (d'au plus 250 mots) à revue@oeeo.ca. Le comité de rédaction lit les lettres et choisit celles qui seront publiées. Pour être considérée aux fins de publication, votre lettre doit se rapporter à un article paru dans la revue ou à un sujet qui y a été abordé. Elle doit également comporter vos coordonnées et votre numéro de membre.

Nous nous réservons le droit d'abrégier vos textes.

www.sd57.bc.ca

Inspirer l'apprentissage en tout temps, en tout lieu

Le Conseil Scolaire 57 (Prince George), à Prince George en Colombie Britannique, Canada, engage des professeurs de la maternelle à la 12e année, ainsi que pour des positions spécialisées. Venez découvrir nos emplois en ligne sur www.sd57.bc.ca

1-250-561-6800

HRecruit@sd57.bc.ca

JUIN 2017

pour parler profession

Comité de rédaction

Jean-Luc Bernard, EAO; Tim Gernstein, EAO;
Godwin Ifedi; Myreille Loubert, EAO (présidente);
Anthony Samchek, EAO (vice-président)

Éditeur

Richard Lewko

Rédacteur en chef

William Powell

Directrice de la rédaction

Kristin Doucet

Version française

Thomas Brouard/Julie Fournel/
Loïc Magnier/Véronique Ponce, traduction et révision;
Lori Hall, coordonnatrice de la production

Rédactrice principale

Leata Lekushoff

Responsable des critiques de livres

Rochelle Pomerance

Collaboratrices/Collaborateurs

Gabrielle Barkany, EAO; Adam Buckley;
Angela De Palma, EAO; Mélissa Dufour; Luci English;
Brian Jamieson; Joanne Knight; André Pineault;
Marie-Chantal Pineault; Yan Pineault; Wyley Powell;
Michael Salvatori, EAO; Francine Tardif; Stéphanie Tétreault; Olivia Yu

Distribution

Kerry Walford

Direction artistique, conception et production

Studio 141 Inc. : Dave Curcio (président et directeur de conception);
Hannah Browne (directrice artistique adjointe); Trevor T. Stewart (graphiste);
Stephen Ferrie (graphiste); Jennifer Shaw (responsable de studio)

Cover Illustration

Hannah Browne/Studio 141 Inc.



Pour parler profession est la publication trimestrielle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Elle informe ses membres de ses activités et de ses décisions. La revue permet la discussion sur des questions d'intérêt concernant l'enseignement, l'apprentissage, le perfectionnement professionnel et les normes d'exercice.

Le point de vue exprimé dans un article n'engage que son auteur et ne représente pas nécessairement la position officielle de l'Ordre.

Nous vous incitons à reproduire, en tout ou en partie, les articles du présent numéro. Nous vous demandons cependant de bien vouloir indiquer que le texte provient du numéro de juin 2017 de la revue *Pour parler profession* de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Nous vous invitons à nous écrire et à nous envoyer des articles sur la profession. Nous ne retournons pas les manuscrits non sollicités.

ISSN 1206-8799

Envoi de publications canadiennes – Convention de vente n° 40064343

Veillez retourner les envois non distribuables au Canada à :

Pour parler profession, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1
revue@oeeo.ca ou abonnements@oeeo.ca

Abonnement

Les membres de l'Ordre reçoivent automatiquement la revue. Pour vous abonner, voir l'annonce ci-contre.



Publicité

Dovetail Communications, tél. : 905-886-6640; téléc. : 905-886-6615;
courriel : psadvertising@dvetail.com. L'Ordre n'endosse pas les publicités des produits et services figurant dans *Pour parler profession*, y compris les cours de perfectionnement professionnel offerts par les commanditaires.

Impression

Imprimé avec de l'encre végétale sur du papier certifié FSC^{MD} par Transcontinental Printing, Owen Sound (Ontario).

Pour parler profession est aussi inscrit au Programme de recyclage «boîtes bleues» financé par l'industrie :





L'Ordre est l'organisme d'autoréglementation de la profession enseignante en Ontario. Toute personne qualifiée pour enseigner dans la province peut en devenir membre; c'est d'ailleurs une exigence pour qui veut conserver l'autorisation d'enseigner.

L'Ordre réglemente la profession enseignante en fixant les normes d'exercice et en agréant les programmes de formation à l'enseignement.

L'Ordre établit les conditions d'entrée dans la profession, fait enquête sur les plaintes déposées contre ses membres et prend les mesures disciplinaires appropriées.

CONSEIL DE L'ORDRE

Présidente

Angela De Palma, EAO

Vice-présidente

Myreille Loubert, EAO

Membres

Pier-Olivier Arsenaault, EAO; Brian Beal, EAO; Jean-Luc Bernard, EAO; Marie-Louise Chartrand; Ann Ciaschini, EAO; Elizabeth Edgar-Webkamigad, EAO; Susan E. Elliott-Johns, EAO; Robert Gagné; Tim Gernstein, EAO; Marie-Thérèse Hokayem; Godwin Ifedi; Jane Ishibashi; Jacqueline Karsemeyer, EAO; Matthew Kavanagh, EAO; James Knopp; Colleen Landers; Shanlee Linton, EAO; Shannon Marcus, EAO; Richard Michaud, EAO; Sara Nouini, EAO; Claudia Patenaude-Daniels, EAO; Bill Petrie; Brigitte (Bidal) Piquette, EAO; Thomas Potter; Robert Ryan, EAO; Anthony Samchek, EAO; Vicki Shannon, EAO; Jennifer Stewart, EAO; Stéphane Vallée, EAO; Nicole van Woudenberg, EAO; Ravi Vethamany, EAO; Wes Vickers, EAO; Ronna Warsh; Marie-Claude Yaacov

Registraire et chef de la direction

Michael Salvatori, EAO

Registraire adjoint

Joe Jamieson, EAO

Directrices/Directeurs

Chantal Bélisle, EAO; Enquêtes et audiences
Roch Gallien, EAO; Normes d'exercice et agrément
Richard Lewko; Services généraux et soutien au conseil
Linda Zaks-Walker, EAO; Services aux membres

VOUS CONNAISSEZ QUELQU'UN QUI S'INTÉRESSE À L'ENSEIGNEMENT?

Pourquoi ne pas l'abonner à *Pour parler profession*? Cette personne pourra ainsi lire des articles intéressants sur la profession enseignante et connaître les nouveautés en Ontario.

Quatre numéros par an :
10 \$ au Canada ou 20 \$ à l'étranger

POUR L'ABONNER, RENDEZ-VOUS À
oeeo.ca → Services en ligne

Le coût de la revue pour les membres de l'Ordre est inclus dans la cotisation annuelle. Pour en savoir plus sur l'abonnement, envoyez un courriel à abonnements@oeeo.ca ou composez le 416-961-8800 (sans frais en Ontario : 1-888-534-2222), poste 401.



L'ART EN VEDETTE

De février à mars, nous avons exposé, à nos 14^e et 15^e étages, 49 peintures d'élèves du cours d'arts visuels de 11^e année de la Mayfield Secondary School, à Caledon (Ontario). Intitulée «L'animal en moi», la série illustre le lien entre l'être humain et l'animal.



DÉLÉGATIONS DE L'ÉTRANGER

En février, des pédagogues du Pérou et de l'Ouganda nous rendaient visite pour en savoir plus sur notre mandat, les exigences pour obtenir l'autorisation d'enseigner en Ontario ainsi que les fondements de l'exercice professionnel. [De gauche à droite : Michael Salvatori, EAO, chef de la direction et registraire; Angela De Palma, EAO, présidente du conseil; des membres de la délégation ougandaise; et Kathy Anstett, agente de relations extérieures.]



ÉTALAGE INFORMATIF

En avril, le personnel de l'Ordre tenait un kiosque d'information à la Mama Expo & Fam Jam de Windsor. Le but était d'expliquer aux parents en quoi consistent notre rôle et nos responsabilités.

PHOTOS : ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO

BIEN PORTER SON NOM

Les noms ont un sens et contribuent à forger notre identité.

D'ANGELA DE PALMA, EAO

Pourquoi un nom est-il si important? Nombre de livres, d'articles et de sites web sont consacrés à l'art de choisir un nom pour son enfant, son chien ou son chat, son entreprise ou un domaine web. Les producteurs ont bien compris la valeur que l'on accorde aux noms. On se souviendra par exemple de la campagne où les consommateurs pouvaient personnaliser l'étiquette de leur bouteille d'eau ou pot de Nutella.

En tant que pédagogues, vous pensez sans doute au nom de vos nombreux élèves, et il y en a au moins un qui va comme un gant à la personnalité et aux qualités uniques de l'enfant qui le porte. Quand vous entendez ce nom quelques années plus tard, le visage de votre ancien élève – et une ou deux anecdotes – vous reviennent en mémoire.

Les noms ont une si grande importance qu'on croit qu'ils contribuent à façonner notre identité. Pensez au temps que l'on passe pour créer un identifiant ou un pseudo sur Twitter.

Cela pourrait expliquer pourquoi, quand on obtient un titre professionnel ou un diplôme, on ajoute les abréviations à son nom avec fierté. Cet automne, je serai en mesure de faire suivre mon nom des lettres «M.A.». J'ai étudié à temps partiel pendant cinq ans pour obtenir ma maîtrise et je me réjouis à l'idée de pouvoir finalement utiliser ces lettres et célébrer la fin de mes études.

Quand je me suis adressée à quelque 100 étudiantes et étudiants qui venaient tout juste d'entamer leur programme de formation à l'enseignement, leur enthousiasme était palpable. Après tout, ils sont en voie de devenir des enseignantes et des enseignants agréés de l'Ontario.

Déjà, ils savent exactement où leurs études et leur stage vont les mener. Lors de ma présentation, une étudiante m'a demandé quand elle pourrait inscrire l'abréviation EAO après son nom. Bonne question! Elle pourra le faire une fois que l'Ordre lui aura accordé l'autorisation d'enseigner.

Bien que les titres professionnels diffèrent d'une profession à l'autre, ils ont tous pour but d'indiquer que son titulaire possède un ensemble de connaissances et de compétences particulières. Le titre EAO signale aux élèves, aux parents et au public que l'on possède des connaissances et compétences particulières, et que l'on prend part à des activités de



Le titre EAO signale aux élèves, aux parents et au public que l'on possède des connaissances et compétences particulières, et que l'on prend part à des activités de perfectionnement professionnel continu.

perfectionnement professionnel continu. C'est une façon de dire haut et fort que l'on fait partie d'une communauté de professionnels hautement qualifiés et dignes de confiance, dont la pratique est fondée sur des normes d'exercice et de déontologie bien établies.

Cet automne, mes années d'études à la maîtrise aboutiront à l'abréviation «M.A.», que je pourrai ajouter à mon nom. Entre-temps, je continuerai de porter le titre EAO avec le même sentiment de fierté, et je m'estime privilégiée de me trouver en compagnie de professionnels respectés et bienveillants qui contribuent aux succès des élèves de l'Ontario. ■

Angela De Palma

L'ESPRIT DE COLLABORATION

Pour aller vite, partez seul. Pour aller loin, partez ensemble.

DE MICHAEL SALVATORI, EAO

Même si j'estime qu'aller vite a ses mérites, je crois aussi que, dans la plupart des cas, il est préférable d'aller loin. Si l'on en croit ce proverbe africain, il est plus facile d'aller vite en agissant seul, mais l'action collective et la collaboration mènent plus loin.

Mon enseignant de latin du secondaire, M. Shiarizza, serait fier de savoir que, grâce aux rudiments de latin qu'il m'a enseignés, j'ai pu me souvenir que le mot «collaboration» vient du latin *collaborare* qui veut dire «travailler ensemble».

Les domaines des sciences, des affaires et des arts recèlent d'exemples inspirants qui démontrent que travailler en équipe permet d'obtenir des résultats durables. Les travaux de Frederick Banting et de Charles Best, découvreurs de l'insuline, sont un fier exemple parmi d'autres des bienfaits durables qu'une belle collaboration peut avoir pour la société.

Les exemples qui démontrent l'utilité de la collaboration sont également nombreux à l'Ordre. C'est le cas du processus d'élaboration des lignes directrices de cours menant à une qualification additionnelle, lequel repose sur la collaboration et le travail d'équipe. Il ne s'agit certes pas d'un processus rapide, puisqu'il faut de six mois à un an, en moyenne, pour passer de l'étape des consultations initiales à la version définitive.

Au cours de cette période, la collaboration prend la forme d'une consultation initiale des membres et d'experts du domaine en question. Ensuite, on forme une équipe de rédaction comptant des membres de l'Ordre et des formateurs d'enseignants qui travaillent avec le personnel de l'Ordre pour élaborer une ébauche de ligne directrice, laquelle tient compte également des commentaires des membres et du public. Cette ébauche est soumise à l'approbation d'un comité du conseil de l'Ordre en vue de finaliser le texte de la ligne directrice.

Ce processus en plusieurs étapes a pour résultat l'élaboration d'une ligne directrice qui est contemporaine, incorpore de multiples perspectives, est pertinente pour les membres et reflète les normes de la profession.

Le modèle de gouvernance de l'Ordre est lui aussi un bon exemple de collaboration. Composé de 37 membres, dont 23 sont élus par les membres de la profession et 14 sont nommés par le gouvernement provincial, le conseil de l'Ordre étudie et adopte



collectivement des décisions de la plus haute importance en matière de politiques. Ces décisions sont le résultat d'analyses, de débats et de discussions, et souvent d'un vote du conseil. Elles ne sont pas unilatérales, mais guidées par des perspectives multiples, avec pour objectif de renforcer durablement la protection de l'intérêt du public.

La collaboration peut également s'étendre au-delà d'un organisme et traverser les frontières provinciales ou nationales. Récemment, nos collègues de la Saskatchewan ont établi un organisme de réglementation de la profession enseignante similaire au nôtre par son mandat et sa structure. Ce nouvel organisme, le Saskatchewan Professional Teachers Regulatory Board (SPTRB), a consulté l'Ordre pour l'élaboration de bon nombre de ses structures, politiques et pratiques.

La présidente de notre conseil, Angela De Palma, EAO, et moi-même avons visité le SPTRB l'automne dernier pour féliciter son registraire, son personnel et les membres de son premier conseil, ainsi que pour réitérer notre engagement pour le dialogue, le soutien mutuel et l'apprentissage.

Qu'elle se manifeste par l'élaboration en commun de plans de leçon, par l'énergie partagée de l'enseignement en équipe ou par l'échange d'idées et d'expertise, la collaboration est le fruit de la générosité et de l'intérêt commun. Ses bienfaits sont à la fois importants et durables. ■

m. salvatori

À vos marques... Prêt... À la retraite!

Vous voulez vivre une retraite agréable?
Voici quelques façons d'y parvenir :

par Jim Grieve, directeur général d'ERO/RTO



@JimAwesomeYears

1 Socialisez.

Lorsque les gens quittent le marché du travail, ils perdent du même coup une partie de leurs contacts sociaux. Des études indiquent que les retraités socialement actifs ne sont pas seulement plus heureux, mais profitent aussi de bienfaits physiologiques - un risque moins élevé de maladie, une mémoire accrue et l'amélioration des facultés cognitives.



2 Élargissez vos horizons.

Lorsque les gens ont un horaire plus flexible, les voyages (en dehors de la haute saison!) arrivent souvent en tête de liste. Considérez les voyages comme un investissement qui rapporte gros - l'occasion de s'amuser, de visiter la famille et les amis qui habitent loin, de faire de nouvelles expériences et de découvrir des cultures différentes.

3

Mettez de l'ordre dans vos finances.

Mis à part les économies et les rentes, intéressez-vous aux questions financières comme la protection d'assurance, l'avantage d'être propriétaire ou locataire, les impôts, la nécessité (ou le désir) de travailler à temps partiel, et plus encore. Les bonnes décisions pourront vous aider à financer et à vivre la retraite désirée.



4 Donner en retour.

Le bénévolat est une façon de partager votre temps et vos talents, et de contribuer à la société. Les bénévoles reçoivent aussi beaucoup en retour - autant la satisfaction personnelle que l'acquisition de nouvelles compétences. Certains sondages indiquent même que les bénévoles vivent plus longtemps!



5

Recherchez des façons d'économiser.

À partir d'un certain âge, ou en appartenant à certains groupes, vous pourrez profiter de différents rabais. Informez-vous sur les rabais disponibles et profitez des économies offertes tous les jours et pour des achats spéciaux.

Pour d'autres conseils et renseignements sur la retraite, allez sur www.rto-ero.org.

Depuis 1968



Since 1968

ERO/RTO est un organisme bilingue et reconnu, visant à permettre à ses membres retraités du secteur de l'éducation de mener une vie active et en santé. Ses programmes d'assurances sont conçus par les membres, et pour eux. ERO/RTO accueille des membres de l'ensemble du secteur de l'éducation - y compris les professionnels de la petite enfance, les enseignants, le personnel de soutien et administratif, ainsi que ceux qui travaillent dans les conseils scolaires et le secteur post-secondaire.

[linkedin.com/in/jimgrieve](https://www.linkedin.com/in/jimgrieve)

[facebook.com/rto.ero](https://www.facebook.com/rto.ero)

[rto_ero](https://twitter.com/rto_ero)

réseautage

...pour orienter l'exercice de votre profession

Aa Bb Cc Dd Ee Ff Gg Hh

ÉCHANGE D'INFOS

Nous vous avons demandé quelles sont vos 10 principales façons de communiquer avec les parents. Voici vos réponses.

1. Rencontres organisées
2. Téléphone
3. Courriel
4. Soirées consacrées au curriculum
5. Avec les travaux d'élèves emportés à la maison
6. Site web de l'école
7. Site web de la classe
8. Cyberbulletins
9. Appli Classroom de Google
10. Médias sociaux




Fier d'être Canadien/ne?

Participe au concours vidéo
#VoiciMonCanada pour la
chance de gagner des prix!



www.voicimoncanada.ca



**Soutenez vos élèves
ayant des troubles
d'apprentissage (TA).**



www.TAaLecole.ca

RESEAUTAGE // VOTRE PROFESSION



Mini QUESTIONNAIRE

avec Angela Maiers

DE LAURA BICKLE

Vous comptez. C'est le message d'Angela Maiers, experte-conseil en éducation et en technologie. «Quand les gens acceptent qu'ils comptent et que leurs gestes comptent, leur vie, leur apprentissage et notre monde s'en trouvent transformés», affirme M^{me} Maiers, fondatrice de Choose2Matter (**choose2matter.org**), un mouvement social qui vise à initier les jeunes du monde entier à sa philosophie. Son impressionnant corpus est attribuable à ses 28 ans de carrière où elle a enseigné à toutes les années d'études (de l'élémentaire à l'université). Elle est l'auteure de sept livres, dont *Classroom Habitudes*, et co-auteure de *The Passion-Driven Classroom*. Elle a aussi animé une conférence TEDx (**oct-oeeo.ca/youmatter**) pour diffuser son puissant message. Pour découvrir sa passion, M^{me} Maiers recommande de ne pas écouter son cœur, mais plutôt de revivre ses déceptions. En comprenant ce qui nous déçoit, nous prenons conscience de nos intérêts et découvrons notre raison d'être.

Q À quoi ressemble une classe guidée par la passion?

Quand vous avez une passion, vous vous dites : «J'y crois. Ça m'appartient. J'y pense même après les heures de travail.» Ce sentiment de propriété devient une responsabilité, soit votre mission d'exceller dans votre travail. Ainsi, les enseignants ne voient plus la salle de classe comme un simple lieu de travail; elle devient leur «passion» collective.

Q Quel rôle joue la technologie dans l'apprentissage?

La technologie peut enrichir nos vies. Avec Choose2Matter, les élèves ne se connaissent peut-être pas, mais ils s'entraident et apprennent à résoudre des problèmes plus difficiles qu'ils n'auraient jamais cru possible. Pour ce faire, ils travaillent à l'intérieur d'un cadre qui les amène à faire face aux défis ensemble. C'est grâce à la technologie que cette appréciation mutuelle est rendue possible.

Q Que doivent savoir les enseignants sur leur rôle?

Les enseignants, comme leurs élèves, doivent réaliser qu'ils comptent. Pour aider les élèves à découvrir leurs talents, il est essentiel pour les enseignants de les reconnaître et de les faire rayonner dans le monde. Toutefois, les enseignants – souvent examinés d'un œil scrutateur – sont parfois les derniers à entendre qu'ils comptent.

Q Qu'est-ce qui vous pousse à transmettre votre message?

J'entends souvent parler d'«écart de rendement» dans les écoles. Il s'agit plutôt d'un «écart d'appréciation». De nombreux élèves arpègent les couloirs de l'école sans savoir qu'ils ont des talents particuliers, sans comprendre qu'ils comptent et qu'ils ont un rôle à jouer dans ce monde. Nous devons tous nous assurer que les élèves reconnaissent leurs talents et comprennent leur obligation morale de s'en servir.



20 ANS DÉJÀ!

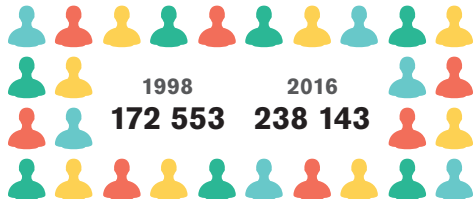
Célébrons deux décennies d'autoréglementation.*
DE STEVE BREARTON

DÉCOMPTE

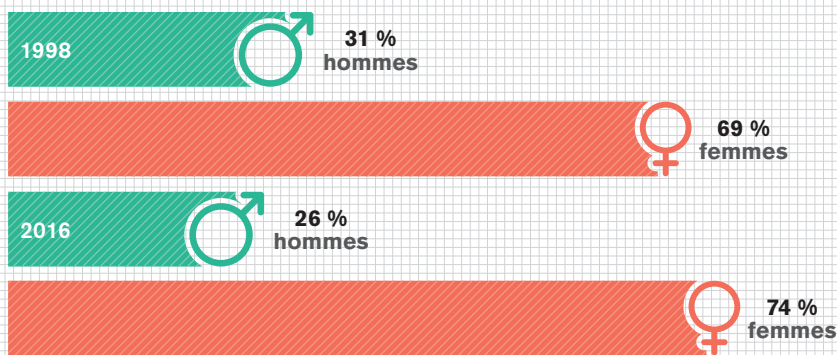
Nombre total de membres en vigueur :

3 644

Augmentation annuelle moyenne
du nombre d'inscriptions



Répartition moyenne des sexes au fil des ans :



MOBILITÉ INTERNATIONALE

Nombre total de nouveaux enseignants agréés de l'Ontario formés à l'étranger :

1998** 2016

16 215 38 722

Cinq pays principaux d'où proviennent
les enseignants formés à l'étranger en 2016



États-Unis
22 152



Australie
5 095



Inde
3 474



Angleterre
1 202



Écosse
1 075

*Les chiffres représentent les données de fin d'année les plus à jour, de 1998 à 2016.
** Approximation selon les données disponibles de 1997 et 1998.



FOUILLIS DE GAZOUILIS

Les tendances en éducation dans la twittosphère



TA@l'école

@TAaLecole
Ressource bilingue destinée aux professionnels de l'enseignement aux élèves ayant des troubles d'apprentissage

twitter.com/TAaLecole

510*
ABONNÉS



TA@l'école

@TAaLecole
Pourquoi la planification de la transition est-elle importante pour les élèves ayant des TA?
bit.ly/2iN8IDm



Office national du film Éducation

@ONF_Education
L'innovation au service de l'éducation. Produits exceptionnels – films, ateliers et ressources pédagogiques pour enrichir votre enseignement.

twitter.com/ONF_Education

944*
ABONNÉS



Office national du film Éducation

@ONF_Education
Voyez «Nul poisson où aller», un conte moderne abordant avec humanisme les conséquences de l'intolérance : bit.ly/2kbg0Sw
#inclusion



Éducation numérique

@Edu_Num
Le compte officiel de la Direction du Numérique pour l'Éducation de France @EducationFrance et @sup_recherche #ÉcoleNumérique

twitter.com/Edu_Num

26 900*
ABONNÉS



Éducation numérique

@Edu_Num
Dès aujourd'hui @lesitv devient gratuit sur #Eduthèque !
#EcoleNumerique
oct-oeo.ca/3mxxgb

*au 3 mai 2017



DANS LA PRATIQUE



Apprendre aux élèves à s'autoréguler est indispensable.

Il faut donc adopter des stratégies qui favorisent ce modèle et permettent aux élèves de développer des compétences pour réussir au 21^e siècle. Vous pouvez intégrer ces stratégies à vos leçons de différentes façons, même pendant les pauses. Je donne l'occasion à mes élèves de faire du yoga et des exercices de respiration, et d'apprendre à utiliser des outils pour favoriser la détente et la concentration afin de rester dans la «zone verte» (heureux et concentrés). Le programme The Zones of Regulation (zonesofregulation.com) est aussi une excellente ressource sur laquelle s'appuyer.

— Monica Carey, EAO
Toronto District School Board

→ Vous avez une bonne idée pour la classe?

Envoyez-la-nous à revue@oeeo.ca. Nous la publierons peut-être dans un prochain numéro! Jetez un coup d'œil à nos nouvelles archives Dans la pratique à oct-oeeo.ca/5xse6r.

PLATEFORME ÉDUCATIVE

DE PHILIPPE ORFALI

Idélo, une nouvelle plateforme conçue par le Groupe Média TFO (idello.org) est un véritable trésor pédagogique pour les enseignants qui travaillent en français et leurs élèves. Ces derniers découvriront des jeux, des applications ou des vidéos qui les aideront à s'investir dans leur apprentissage. Il est possible d'établir une liste de favoris, de mener des recherches ciblées selon le curriculum, une année scolaire, une matière ou certains thèmes, et de transmettre ressources et activités aux élèves. Les enseignants pourront même créer des activités et les assigner. «L'élève peut ainsi explorer certains concepts de façon autonome avant de s'y attaquer plus en

profondeur en classe par la suite», de dire Julie Caron, directrice principale de l'Apprentissage numérique à TFO.

Afin de rester pertinentes pour le milieu éducatif de l'Ontario, les ressources sont mises à jour régulièrement et de nouveaux titres s'y ajoutent toutes les semaines. Le contenu est évalué par la communauté et la plateforme collaborative est constamment enrichie par les utilisateurs. «Des principes tels que les communautés d'apprentissage et la pédagogie inversée ont nourri la conception de cet outil, ajoute-t-elle. Idélo continuera d'évoluer pour suivre les tendances que connaît l'enseignement.»

Le contenu s'adresse aux élèves de tous les âges. Les éducateurs de la petite enfance y trouveront aussi leur compte grâce au filtre de recherche Franco-récréation, qui mène à des ressources ludiques et divertissantes.

Les outils et activités sont offerts dans une multitude de formats et de supports électroniques : ordinateur, tablette, téléphone intelligent et tableau blanc interactif.

Un site formidable pour les francophones et francophiles. Si vous enseignez dans un conseil scolaire de langue française ou dans une école en immersion, vous devriez avoir accès gratuitement aux quelque 10 000 ressources d'Idélo. Renseignez-vous!

APPLIS À L'ÉTUDE



Motel Monstre

Cette appli ludique accompagne la populaire émission pour enfants. Le but est d'arrêter la prolifération de contaminants avec Magalie. Léo devra quant à lui affronter un monstrueux parcours pour devenir le meilleur athlète du village. Les amateurs de cartes seront servis avec la «Bataille chez les Balog». Si le contenu éducatif ne crève pas l'écran, il est bien présent. Par exemple, il faut respecter une formule chimique pour détruire les polluants. Accédez aussi à toute la gamme d'outils offerts sur iPad et tablettes seulement, et sur l'internet par le site de l'émission (motelmonstre.tfo.org).

PLATEFORMES : Apple; Android

SOURCES : iTunes; Google Play (gratuit)

CLASSÉ : 4+; non coté

COTE EDULULU : 4/5



Les maths de Lola 2

Conçue pour les 6 à 8 ans, cette appli met en vedette un adorable panda nommé Lola qui veut aider vos élèves à améliorer leurs compétences en calcul. Une fois à bord du train, vous pouvez choisir parmi différents jeux, dont un simple séquenceur qui enseigne l'ordre numérique et un jeu de logique où il faut déterminer le nombre d'articles dans chaque boîte. Quand le train de Lola arrive à la gare, vos petits conducteurs peuvent choisir des tenues amusantes pour les animaux. Quand vos élèves auront maîtrisé la version gratuite, passez à la version intégrale pour des exercices plus difficiles (Google Play, 2,99 \$; iTunes, 3,99 \$).

PLATEFORMES : Apple; Android

SOURCES : iTunes; Google Play (gratuit)

CLASSÉ : 4+; grand public

COTE EDULULU : 4/5



Guerre de 1812

Ce tourne-page électronique plonge les élèves de la 6^e à la 12^e année au cœur de la guerre entre le Canada et les États-Unis. Il s'agit d'une bande dessinée qui suit les Loxley, une famille fictive du Haut-Canada dont l'existence a été bouleversée par le conflit. *Les Loxley et la guerre de 1812*, roman illustré primé de Renegade Arts Entertainment, a servi de trame. Grâce au financement du gouvernement fédéral, le développeur de l'appli (Office national du film du Canada) a pu ajouter un guide, une carte interactive et une bande sonore à ce superbe récit. Revivez l'évènement qui a donné naissance à un pays, mais sous un angle différent.

PLATEFORMES : Apple; Android

SOURCES : iTunes; Google Play (gratuit)

CLASSÉ : 4+; grand public

COTE EDULULU : 5/5

* EduLulu fait partie du Groupe Média TFO, un leader mondial en éducation. Ce guide en ligne fait appel à une équipe d'experts indépendants (y compris des enseignantes et enseignants) qui évaluent, chaque mois, jusqu'à 100 applis éducatives (iOS et Android), en version française, anglaise et bilingue, pour les élèves âgés de 2 à 17 ans. Faites une recherche à edululu.org/fr. Pour savoir comment contribuer aux évaluations, rendez-vous à oct-oeeo.ca/1MmZ7fk.

C'est facile d'être vert!

Les membres peuvent désormais choisir de recevoir leur trousse de renouvellement par courriel.

Faites le changement dans la section réservée aux membres à oct-oeeo.ca/connexion.

Cette option est disponible seulement :

- si vous n'avez pas encore renouvelé votre inscription à l'Ordre;
- pour les années à venir.



Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité



À LA RECHERCHE DE CONTENUS EN FRANÇAIS À UTILISER DANS VOS CLASSES?



Inscrivez-vous dès aujourd'hui sur **IDÉLLO**.

C'est
gratuit
pour tous les
enseignants de
l'Ontario!*

Tout plein d'avantages pour vous et vos élèves :

- 1 Plus de 11 000 ressources pédagogiques numériques en français!
- 2 Des contenus partageables avec les élèves
- 3 Création de quiz et activités...

Et bien plus encore à découvrir !

[IDELLO.ORG/Ontario617](https://idello.org/Ontario617)

IDÉLLO

UNE IDÉE DE GROUPE MÉDIA TFO

* Enseignantes et enseignants œuvrant dans l'un des 72 Conseils scolaires de l'Ontario.

CIToyENS DU MONDE, UNISSEZ-VOUS!

Les jeunes d'aujourd'hui portent de lourdes responsabilités sur leurs épaules – l'avenir de la communauté mondiale est entre leurs mains. Donnez à vos élèves un bon départ grâce à ces six approches et formez une nouvelle génération d'agents du changement en quelques clics.

DE MELISSA CAMPEAU

1 Réalité virtuelle

Les voyages forment la jeunesse, mais amener une classe de 12^e année au Maroc n'est pas très pratique. Profitez de la réalité virtuelle pour sillonner le globe. Placez un téléphone intelligent dans un casque de réalité virtuelle (Google Cardboard; 7-20 \$; oct-oeeo.ca/cardboard) et téléchargez une appli (Sites in VR, oct-oeeo.ca/sitesinvr). Les élèves pourront «visiter» les pyramides d'Égypte ou «explorer» une mosquée en Turquie sans franchir de douanes!

Années : Jardin à 12^e *gratuit!*

2 Skype Mystère

La popularité de Miss Marple et de l'inspecteur Poirot est la preuve que les romans policiers ont toujours la cote. Pourquoi donc ne pas créer une activité culturelle enveloppée de mystère? Skype Mystère permet à vos élèves de communiquer avec d'autres dans une région non identifiée (oct-oeeo.ca/mysteryskype). Leur mission? Deviner où se trouvent les élèves en posant des questions oui/non et en faisant appel à leurs connaissances culturelles.

Années : Jardin à 12^e *gratuit!*

3 Correspondance internationale

Recevoir un message de loin fait toujours plaisir. Communiquer avec une classe dans un autre pays ou continent est non seulement fort amusant, mais permet aussi aux élèves de voir les choses sous un angle différent. Quelle école est la plus écolo? En quoi les règles sont-elles différentes? The Teacher's Corner (oct-oeeo.ca/keypals) propose des mappemondes consultables par année scolaire afin de vous aider à créer des liens avec d'autres élèves.

Années : Jardin à 12^e *gratuit!*

4 Catalyseurs du changement

Vous avez une idée de génie? Vous voulez concrétiser vos plans? The Wonderment (thewonderment.com) est une plateforme où les élèves peuvent échanger des idées pour le bien collectif, puis rassembler des bénévoles et des donateurs de par le monde pour les mettre en œuvre. Par exemple, des élèves du Guatemala ont créé une bibliothèque mobile pour desservir des collectivités et, au Utah, on a aménagé un espace créatif pour aider les enfants réfugiés.

Années : 3^e à 12^e *gratuit!*

5 Activisme sur Twitter

Un gazouillis (twitter.com) sur un sujet brûlant peut faire parler le monde. Vos élèves sont préoccupés par la condition des Autochtones? la sécurité des oléoducs? Ils peuvent sans doute trouver une conversation à ce sujet sur les médias sociaux – ou en commencer une. Ensuite, organisez une pétition en ligne ou insérez les pseudos des politiciens dans vos gazouillis pour faire souffler le vent du changement.

Années : Jardin à 12^e *gratuit!*

6 Dépouillement des médias

À l'ère des «faits alternatifs», il faut faire triompher la vérité. Demandez à vos élèves de trouver un événement d'actualité et d'en comparer la couverture médiatique dans le monde. The Media Monitoring System (mms.tamu.edu) et One World Nations Online (oct-oeeo.ca/oneworld) permettent d'évaluer les informations pertinentes. Fausses assertions? omission des faits? Que peut-on apprendre sur un pays et sur la vision du monde de ses citoyens?

Années : 7^e à 12^e *gratuit!*

Pour découvrir les pratiques exemplaires en technologie, consultez la recommandation professionnelle sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux de l'Ordre (oct-oeeo.ca/mediasociaux).



Bienv
A

Pa
C

Lire

Ob



EXCLUSIVITÉ

Visionnez un portrait
numérique de nos
Pratiques exemplaires à
oct-oeeo.ca/portraits.

EN LIGNE



Histoire d'une métamorphose

Lorsque Catherine R. Girard, EAO, a compris à quel point les premières années d'école étaient cruciales dans le développement de ses élèves, elle n'a pas hésité à revoir complètement sa façon d'enseigner. Une belle initiative qui allait en apporter d'autres.

DE PHILIPPE ORFALI

La salle de classe de Catherine R. Girard, EAO, se transforme constamment : ses zones d'activité bougent, les affiches délicates qui ornent ses murs changent et des éléments de la nature s'y juxtaposent au fil des saisons. La classe est à l'image de l'enseignante, dont les méthodes et les stratégies ne cessent de se métamorphoser pour répondre aux besoins individuels des élèves et pour maximiser leur chance de réussir.

La jeune Québécoise s'est installée à Toronto après l'obtention de son B. Éd. (préscolaire et primaire), en 2009. Qualifiée pour enseigner à l'élémentaire, elle a pu confirmer sa passion pour la petite enfance durant ses cinq premières années de carrière, avant de reprendre les études.

Toujours à l'affût des dernières recherches en pédagogie, elle s'est alors inscrite à un programme de maîtrise en éducation à distance, poussée par un besoin d'aller plus loin. Elle s'est aussi jointe à l'équipe du ministère de l'Éducation qui, à l'époque, travaillait sur la mise en œuvre du Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants (PAJE).

Cette expérience fut un tournant dans sa vie professionnelle, raconte l'énergique pédagogue. «Nous avons accès à des chercheurs et nous devons intégrer le fruit de leur travail au nôtre. Ce fut très stimulant, et c'est vraiment à ce moment-là que j'ai compris que j'avais la capacité, comme enseignante, de prendre un élève n'ayant pas eu la meilleure des chances jusqu'à maintenant et de renverser la situation, grâce à des outils pertinents et des méthodes adaptées. Les études démontrent que la plasticité du cerveau des enfants de cet âge est telle qu'on peut avoir un impact considérable. C'est une occasion qu'on ne peut pas laisser passer.»

PHOTOS : MARKIAN LOZOWCHUK





Dans sa classe, M^{me} Girard favorise les travaux en petits groupes structurés en fonction des habiletés des élèves.

En 2015, elle entrait à l'école élémentaire Jeanne-Lajoie, à Scarborough, comme enseignante de maternelle et de jardin d'enfants dans une classe d'une trentaine d'élèves âgés de 4 à 6 ans. Déterminée à mettre en pratique ce qu'elle avait appris, elle s'est attelée à revoir ses propres méthodes et réflexes en s'appuyant sur le PAJE, travaillant sans relâche afin de réaliser des activités engageantes pour ses élèves... et par le fait même pour ses collègues.

«Sa force, c'est vraiment sa capacité à mettre en pratique l'approche du PAJE, à trouver des manières de le transposer concrètement en salle de classe, fait remarquer Kyong Leung Tak Wan, EAO, un de ses collègues. C'est aussi quelqu'un de très généreux qui partage volontiers ses connaissances. Cela fait en sorte que nous n'hésitons pas à lui poser des questions.»

C'est d'ailleurs cette volonté constante de demeurer à la fine pointe de la pédagogie et son désir de partager le

fruit de ses recherches qui ont mené Catherine R. Girard à remporter le prix TFO Éducation (depuis renommé Prix IDÉLLO), en 2016.

Annette Petitpas, EAO, la directrice de l'école, abonde dans le même sens que M. Leung Tak Wan, soulignant que M^{me} Girard a chapeauté les communautés d'apprentissage de ses collègues pour instaurer les approches par résolution de conflit et par enquête au sein de toute l'école.

Nombre des initiatives de M^{me} Girard ont mis à contribution tous les élèves, les enseignants des classes de maternelle et de jardin d'enfants, et les éducatrices de la petite enfance. Par exemple, afin de transmettre aux élèves des notions de base sur la croissance des êtres vivants, elle a conçu un projet sur le cycle de vie des poussins. Chaque classe a eu à «couvrir» de véritables œufs de poule pendant quelques semaines grâce à des appareils adéquats. Sous l'œil attentif de M^{me} Girard et de ses collègues, les élèves

ont ainsi pu voir des oisillons naître et sortir de leur coquille, puis grandir avant de prendre le chemin de la ferme.

La nature est importante pour M^{me} Girard et elle est présente partout dans sa salle de classe. Plusieurs fois par mois, même en hiver, elle sort avec ses élèves dans la cour de l'école armée du matériel nécessaire pour réaliser certaines activités. «L'enfant va me dire : "Regarde, j'ai trouvé ça. Peut-être que ça vient d'un nid d'oiseau?" Et je vais sauter sur l'occasion pour faire tout un centre d'apprentissage et des activités autour de ses découvertes. On va peut-être regarder des vidéos à ce sujet, parler du chant des oiseaux, du nid et de son évolution», explique-t-elle. Tenir une partie de sa journée d'enseignement en plein air lui permet d'aborder les saisons, l'environnement, la pollution et bien plus. Elle remarque que ses élèves en ressortent stimulés et qu'ils ont un meilleur niveau de concentration.

Un élément crucial de la stratégie d'apprentissage de M^{me} Girard consiste à traiter chaque élève comme une personne à part entière, et ce, malgré la taille de sa classe et le fait qu'elle abrite des élèves de deux niveaux, à des stades de développement très distincts. Elle trouve d'ailleurs des moyens de tourner cette différence d'âge à son avantage lors des échanges entre pairs.

En début d'année, en collaboration avec l'éducatrice de la petite enfance de sa classe, Samia Fredj, elle évalue chacun de ses élèves en glanant, au fil des activités quotidiennes, une foule de renseignements sur leurs champs d'intérêt, leurs forces et faiblesses, leur façon de réagir et d'apprendre, et même leur vie à la maison. Autant d'informations qui lui permettent par la suite d'organiser ses élèves en petits «groupes de besoins» afin de travailler des éléments très précis de leur apprentissage, que ce soit en littérature, en numératie ou même sur le plan affectif. Ces travaux en sous-groupes sont très ciblés et de courte durée. «Je ne travaille pas sur cinq habiletés en même temps; je cible un objectif très précis dans une matière donnée», précise-t-elle.

La composition de ces petits groupes varie d'un jour à l'autre et d'une tâche à l'autre. «Je favorise cette approche par «sous-groupe de besoins» parce que je ne veux pas que les enfants perdent leur temps à faire un exercice qui est trop difficile pour eux, ce qui leur ferait vivre un échec ou, à l'inverse, leur ferait perdre leur temps parce qu'ils sont rendus plus loin. Mais ce ne sont pas des groupes de forts et de faibles. Les enfants se développent à leur rythme; ils ont des habiletés différentes. En fin de compte, ils parviendront tous à maîtriser les habiletés requises. Leur chemin pour y arriver n'est juste pas le même.»

Pour disposer du temps nécessaire à la réalisation de ces activités en petits groupes, elle a dû repenser quelque peu l'horaire de la journée, réduire le nombre de coupures et de périodes, et accorder une liberté accrue à chaque élève, par exemple lors de l'heure des collations. En n'obligeant pas tous ses élèves à manger à la même heure, elle leur apprend par le fait même à reconnaître les signes de la faim et l'autorégulation. Chacun peut

participer à l'activité de jeu et d'enquête de son choix, et s'en extraire quand il en ressent le besoin.

M^{me} Girard est persuadée que la présence d'une éducatrice spécialisée en petite enfance dans sa salle de classe prend toute son importance avec ce type de fonctionnement. «Au début, on se sent observé, c'est sûr! Mais sa présence me permet de voir des choses que je ne peux pas voir par moi-même, de jeter un autre regard sur une situation. Nous sommes vraiment devenues une équipe.»

L'espace est également organisé afin de s'adapter à cette réalité, explique M^{me} Girard. «On a tendance à penser que les enfants apprennent parce que l'adulte est là. Mais si on planifie son espace de façon intentionnelle, si on planifie adéquatement le déroulement de la journée, on n'a pas besoin d'être à côté de l'enfant en permanence pour qu'il apprenne. Il y va instinctivement.»

Elle convient qu'il est parfois difficile pour les enseignants de lâcher prise ou de voir comment mettre en pratique le PAJE lorsqu'ils ont toujours travaillé avec une approche plus structurée. Les parents aussi doivent s'adapter, car il n'est pas possible de leur présenter un déroulement de la semaine uniforme. Pour pallier ce problème, M^{me} Girard leur envoie un compte rendu mensuel qui présente les accomplissements de plusieurs élèves, et les activités et réussites collectives de la classe. Cette publication est aussi une source de fierté pour les enfants.

Actuellement en congé de maternité, Catherine R. Girard continue de dévorer des livres et des manuels sur les plus récentes tendances en éducation. C'est avec enthousiasme qu'elle retournera d'ici quelques mois à Jeanne-Lajoie, mais elle songe aussi à poursuivre des études de doctorat. «Dans mon amour pour l'éducation, je veux moi-même continuer à avancer», conclut-elle. ■

Cette rubrique met en vedette des enseignantes et enseignants qui ont reçu un prix en enseignement. Ces personnes répondent aux attentes de l'Ordre en incarnant des normes d'exercice professionnel élevées.

Repenser le préscolaire en CINQ temps

Catherine R. Girard vous livre cinq conseils pour actualiser vos méthodes d'enseignement.

- 1 Redéfinissez les expériences d'apprentissage.**
Les jeunes enfants apprennent mieux de façon sensorielle et par l'action, plutôt qu'avec des feuilles d'exercices. La communication orale, la créativité et la concentration se travaillent plus aisément au moyen de matériel polyvalent qui permet de multiples possibilités.
- 2 Modifiez l'horaire de classe.**
Enseignez un peu en plein air, réduisez le nombre de transitions, et surtout, faites preuve de souplesse. Par exemple, le fait de permettre aux enfants de manger et d'aller aux toilettes quand ils en ressentent le besoin favorise l'autorégulation.
- 3 Créez un environnement qui appartient aux enfants.**
N'hésitez pas à créer les référentiels de classe et à planifier les centres d'apprentissage avec vos élèves. En les observant faire des choix, vous comprendrez mieux leurs besoins individuels et apprendrez à les connaître.
- 4 Favorisez le travail en sous-groupes.**
Une fois que vous connaissez mieux vos élèves, vous pouvez différencier votre enseignement en fonction des besoins et de l'intérêt de chaque enfant. Il est ainsi plus facile de respecter le rythme de développement de chacun.
- 5 Minimisez les distractions.**
Pour éviter de trop stimuler l'enfant, favorisez un environnement minimaliste : des couleurs neutres et naturelles, moins d'affiches sur les murs, moins de bruit grâce à des tapis et à des balles de tennis sous les chaises, et de la lumière naturelle.



L'art de délier la langue

Commissaire aux langues officielles pendant sept ans et nommée membre de l'Ordre du Canada en 2013, Dyane Adam se souvient de Jean Comtois, son enseignant du secondaire et pionnier de l'éducation de langue française en Ontario.

DE PHILIPPE ORFALI

La brillante carrière de Dyane Adam n'étonne en rien celui qui fut son enseignant du secondaire, Jean Comtois. Aujourd'hui retraité, lui-même pionnier de l'éducation franco-ontarienne, il se souvient de Dyane alors qu'elle fréquentait l'école secondaire de Casselman à la fin des années 1960. C'était une élève souriante, touche-à-tout et un brin espiègle, qui le bombardait de questions. Tout indiquait déjà qu'elle se destinait à de grandes choses.

«C'était une élève modèle, en ce sens qu'elle se poussait à fond et nous poussait aussi. Déterminée, elle était partout à l'école, puisqu'elle était très impliquée dans le mouvement étudiant. Elle avait beaucoup de leadership et d'imagination», se remémore M. Comtois, qui fut aussi son directeur d'école.

Cadette d'une famille de 16 enfants, Dyane Adam a dû apprendre très vite à faire preuve d'indépendance. Son père étant décédé alors qu'elle n'avait que 5 ans, sa famille comptait parmi les moins nanties du village. Peut-être en réaction aux regards de certains dans la communauté, Dyane s'efforçait d'exceller à l'école. De son propre aveu d'un naturel obstiné, elle n'hésitait pas à braver l'autorité des religieuses de l'école élémentaire Sainte-Euphémie. «J'étais déjà rebelle, et la discipline comme l'exerçaient les sœurs à l'époque, ce n'était pas mon genre», dit-elle en riant.

Dyane Adam garde un bien meilleur souvenir de son secondaire. Elle se souvient de l'intérêt profond que M. Comtois portait à l'histoire, sa matière, ce qui faisait de lui un pédagogue passionnant. «On pouvait l'écouter pendant des heures alors qu'il nous parlait d'histoire. Il nous transportait dans de vrais voyages. Ça nous faisait rêver!»

Bien plus tard en 1999, Dyane Adam devenait la cinquième commissaire aux langues officielles du Canada, après une carrière remarquée dans le monde universitaire, notamment à titre de principale du collège universitaire Glendon. Première femme à occuper ce poste prestigieux au sein de l'administration fédérale, elle s'est intéressée plus précisément à l'évolution de la composition linguistique du pays.

Remarquant que le Canada devenait de plus en plus multiculturel, elle a compris que cette réalité était sur le point de transformer la vision traditionnelle de la dualité linguistique. Cette question est plus que jamais d'actualité alors qu'elle examine, à la demande du gouvernement de l'Ontario, les options visant la création d'une université de langue française dans les régions du Centre et du Sud-Ouest où la population francophone est parmi les plus diversifiées au pays. Le comité qu'elle préside doit remettre son rapport cet été.

Dyane Adam attribue notamment cette sensibilité à certains de ses enseignants du secondaire, dont M. Comtois, et le père André DeGuire aujourd'hui décédé. Bien que ce dernier n'eût pas directement enseigné à Dyane, il supervisait le conseil des élèves et a marqué sa vie.

M. Comtois et le père DeGuire avaient un souci constant du bien-être de leurs élèves, dit-elle. «Ils veillaient à notre développement sur tous les plans : culturel, social, personnel, intellectuel, affectif et scolaire. Ils nous ont ouvert les yeux sur les enjeux internationaux. Ce que j'ai appris à Casselman m'a servi toute la vie.»

Alors qu'elle présidait le conseil des élèves, l'entrepreneuse adolescente avait convaincu M. Comtois d'accorder aux élèves la gestion des machines distributrices de boissons gazeuses de l'école. Une initiative qui s'est révélée lucrative et qui a permis d'organiser une panoplie d'activités. Le conseil scolaire s'est d'ailleurs empressé d'en prendre le contrôle, quand il a réalisé combien cette initiative pouvait être payante, se rappelle M^{me} Adam. «Si aujourd'hui j'en ris, à l'époque je n'ai pas trouvé ça drôle. C'est ce jour-là que j'ai appris à faire la distinction entre l'autorité formelle et le leadership intuitif. Il ne faut pas que l'un sape l'autre. Ce fut une leçon importante qui m'a beaucoup servi.»

Tout comme celui de son ancienne élève, le parcours de Jean Comtois est bien étoffé, et l'éducation et la langue y jouent un rôle conducteur. À 78 ans, M. Comtois est aujourd'hui l'un des pionniers de l'éducation de langue française en Ontario.

Ce natif d'Hawkesbury a dû, à l'adolescence, devenir pensionnaire dans un collège privé pour continuer sa scolarité en français. À l'époque, les écoles secondaires de langue française n'existaient pas. S'il songeait d'abord à être médecin, c'est finalement vers



Aujourd'hui à la retraite, l'enseignant Jean Comtois est l'un des pionniers de l'éducation de langue française en Ontario.

l'enseignement qu'il s'est tourné. «Je ne l'ai jamais regretté», s'exclame-t-il.

Au début de sa carrière, il a enseigné au palier élémentaire, à Hawkesbury et à Alexandria, puis il s'est dirigé vers l'école secondaire bilingue de Casselman.

«On parle d'enseignants remarquables... Jean en était véritablement un, insiste M^{me} Adam. Pour moi, Jean Comtois faisait toute la différence.»

Par la suite, la carrière de M. Comtois l'a mené à Toronto, au ministère de l'Éducation, à une époque où les francophones étaient à peu près absents de la fonction publique provinciale. Gravissant un à un les échelons, il fut très actif dans l'élaboration du système scolaire de langue française, des années 1970 jusqu'à sa retraite en 1994.

Il fut notamment responsable de l'élaboration des premières ressources

pédagogiques en français pour le secondaire. Seul francophone dans son équipe, il a accompli un travail monumental.

«À ce moment-là, il existait très peu de manuels et de documents en français en Ontario», dit-il.

Il devint directeur régional associé du Ministère et responsable des questions francophones à une époque où les tensions étaient vives, puisque les Franco-Ontariens réclamaient davantage d'autonomie en éducation. Jean Comtois a joué un rôle

important dans la création des premières sections francophones des conseils scolaires bilingues : un premier pas vers l'indépendance des conseils scolaires de langue française.

Ceux qui pensaient que Jean Comtois allait couler une retraite paisible n'auraient pu se tromper davantage. Après la cause de l'enseignement, il s'est dévoué à celle des aînés, par l'entremise de la Fédération des aînés francophones de l'Ontario (devenue la FARFO), puis à l'ACFO, aujourd'hui l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario. Lauréat du Prix de la francophonie de l'Ontario, en 2010, il aura défendu toute

sa vie la cause des Franco-Ontariens.

Au fil des ans, Dyane Adam et son ancien mentor se sont croisés à maintes reprises, alors que leurs occupations respectives les amenaient à travailler sur des enjeux connexes. «J'ai toujours senti qu'elle avait une passion véritable pour ce qu'elle accomplissait. C'est une travailleuse acharnée, mais discrète. Elle sait aussi s'entourer de personnes dont les forces sont complémentaires aux siennes. Dyane, c'est une grande source de fierté.» ■

Cette rubrique met en vedette des personnalités canadiennes qui rendent hommage aux enseignantes et enseignants qui ont marqué leur vie en incarnant les normes de déontologie de la profession enseignante (empathie, respect, confiance et intégrité).

Soyez des nôtres

20 ANS

Assemblée annuelle des membres 2017

DATE :

Le jeudi 8 juin 2017
de 17 h 30 à 19 h 30

Une réception suivra

LIEU :

Ordre des enseignantes et
des enseignants de l'Ontario
14^e étage, 101, rue Bloor Ouest
Toronto ON M5S 0A1

INSCRIPTION :

oct-oeeo.ca/aam-inscription

DÉBAT D'EXPERTS :

REGARD SUR LE PASSÉ ET VERS L'AVENIR

Soyez des nôtres pour entendre Margaret Wilson, EAO, première chef de la direction et registraire de l'Ordre; Donna Marie Kennedy, première présidente du conseil de l'Ordre; Dave Cooke, ancien ministre de l'Éducation; et Avis Glaze, ancienne commissaire de la Commission royale sur l'éducation. Ils discuteront des réalisations de l'Ordre au cours des 20 dernières années, et de son avenir.

ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE

La présidente, Angela De Palma, EAO, donnera un compte rendu des activités du conseil au cours de l'année dernière.

ALLOCUTION DU REGISTRAIRE

Michael Salvatori, EAO, chef de la direction et registraire, parlera des initiatives de l'Ordre en 2016.

RAPPORTS DES COMITÉS

Les présidentes et présidents des comités (agrément, discipline, gouvernance, et normes d'exercice de la profession et d'éducation) parleront de leur travail.

BIBLIOTHÈQUE MARGARET-WILSON

Venez y faire un tour durant la soirée porte ouverte pour découvrir tous ses services gratuits, y compris le catalogue en ligne, les livrets et les bases de données.

À VOUS LA PAROLE

Profitez de l'occasion pour nous poser vos questions à l'avance à pollev.com/octoeeo.

DIFFUSION EN DIRECT

Vous ne pouvez vous déplacer? Cette année, nous diffuserons la réunion en direct. Visitez oct-oeeo.ca/aam-diffusion et cliquez sur PLAY. Assurez-vous d'avoir la configuration minimale requise pour la diffusion en direct.



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un
enseignement de qualité

**Au plaisir de
vous accueillir!**

REDDITION DE COMPTE VINGT
DIVERSITÉ

TRANSPARENCE Intégrité

Vingt
RESPECT
INCLUSIF
EMPATHIE
CONFIANCE

**20 ANS AU SERVICE
DU PUBLIC**

EAO VINGT
RÉGLEMENTATION
EXCELLENCE

Des leaders de l'Ordre d'hier et d'aujourd'hui jettent un regard rétrospectif sur des jalons de notre histoire et sur l'évolution de l'autoréglementation.

DE STUART FOXMAN

UNE NOUVELLE OUVERTURE



De la poussière partout! C'est ce dont se rappelle Margaret Wilson, EAO, des premiers bureaux de l'Ordre. Alors qu'une partie de l'espace était encore

en construction, le personnel travaillait dans une grande aire ouverte remplie de tables. «Il fallait bien commencer à produire les certificats quelque part», explique-t-elle.

M^{me} Wilson fut le tout premier employé de l'Ordre, où elle a œuvré de 1995 à 2000. À titre de premier registraire, elle a dû s'assurer que l'Ordre était prêt à exercer son autorité réglementaire.

Juste avant que l'Ordre soit opérationnel en 1996, M^{me} Wilson a déclaré :

«Nous commençons à augmenter le niveau de responsabilité et d'ouverture de la profession enseignante pour le public et pour nos membres.» Elle le croit toujours. Une fois membre, on doit respecter des normes élevées, s'assurer continuellement de la qualité de son travail et en être responsable. Ces aspects rehaussent la confiance qu'on accorde à une profession.

M^{me} Wilson a enseigné l'anglais, puis s'est tournée vers l'administration scolaire. Elle a ensuite œuvré au sein de la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario, puis en est devenue la présidente. Quand le gouvernement lui a demandé de diriger l'Ordre, elle était secrétaire-trésorière de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Selon M^{me} Wilson, le statu quo ne fonctionnait pas. Le groupe qui certifiait les enseignantes et enseignants au

ministère de l'Éducation était sous-financé et les facultés d'éducation ne s'en sortaient pas d'une manière cohésive. Le processus de discipline n'était pas toujours perçu comme étant juste et transparent.

D'autres professions faisaient la différence entre les organismes qui réglementent les membres et ceux qui les défendent. M^{me} Wilson savait qu'il fallait procéder de même.

Après avoir quitté l'Ordre, elle est devenue conseillère et facilitatrice en éducation. Sa plus récente tâche a été de procéder à l'examen du Toronto District School Board. «Maintenant, je crois que je vais tirer ma révérence», dit-elle.

M^{me} Wilson n'a aucun doute sur la place qu'a occupée l'Ordre dans sa longue carrière pavée de succès. «Je suis fière d'avoir été une bonne enseignante, et le rôle que j'ai joué à l'Ordre a été un événement marquant dans ma carrière.»

S'EXPRIMER ET GARDER L'ESPRIT OUVERT



Les membres du premier conseil de l'Ordre soupaient ensemble à chaque réunion.

«C'était très important d'avoir l'occasion de discuter

d'enjeux qui n'avaient rien à voir avec l'éducation, mais qui reflétaient nos points de vue personnels, raconte Donna Marie Kennedy, présidente inaugurale du conseil, élue en 1997.»

Ce nouveau conseil comptait 17 enseignants élus par leurs pairs et 14 personnes nommées par le gouvernement.

Comme M^{me} Kennedy le rappelle, c'était une période controversée dans le domaine de l'éducation en Ontario, car les enjeux et priorités changeaient selon le gouvernement du jour. Elle espérait que l'Ordre allait offrir une certaine stabilité.

Quand elle s'est présentée au conseil, M^{me} Kennedy était à la tête de la filiale de Carleton (dans la région d'Ottawa) de l'Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens. Elle avait enseigné de la 1^{re} à la 9^e année, et était aussi enseignante d'éducation de l'enfance en difficulté et conseillère.

Les premiers membres du conseil ont dû apprendre à apprécier les antécédents de chacun, raconte M^{me} Kennedy. Il fallait rassembler les gens autour de l'idée de prendre des décisions dans l'intérêt du public, quoique cela coïncidait souvent avec les intérêts de la profession, dit-elle. Mettre en avant les normes et la reddition de comptes est une bonne chose pour tout le monde.

Qu'est-ce qui fait que des conseils fonctionnent bien? «Chaque membre, qu'il ait été élu ou nommé, devrait dire ce qu'il pense. Il faut aussi avoir un esprit ouvert et écouter les arguments.»

M^{me} Kennedy est particulièrement

fière du rôle qu'elle a joué pour faire du conseil un organisme indépendant et respecté pour ses décisions éclairées et sa rétroaction pertinente.

Désormais à la retraite, elle passe l'hiver en Arizona et le reste de l'année à Calabogie, près d'Ottawa. Compte tenu des enjeux actuels, elle espère que le conseil mettra l'accent sur l'agrément et sur les pédagogues qui entrent dans la profession. Elle est d'avis que c'est un domaine qui commande une surveillance étroite.

Bien qu'un cadre de travail réglementaire solide soit essentiel pour une profession, M^{me} Kennedy affirme qu'il y a une grande différence entre l'établissement d'exigences et la prescription détaillée des mesures à prendre pour y répondre.

«Je crois qu'une profession peut être trop réglementée. Une certaine liberté favorise le professionnalisme : la souplesse et la créativité de faire ce qui est le mieux pour les élèves.»

NORMES ET RESPONSABILITÉ



Quand il a commencé sa carrière en 1966, Joe Atkinson savait qu'il faisait plus qu'accepter un emploi. «La responsabilité d'un employé est une chose, mais la reddition professionnelle en est une autre, dit-il.»

Un des premiers employés de l'Ordre et deuxième registraire, il a cimenté ce concept de reddition professionnelle. Quand M. Atkinson est arrivé, une page blanche s'ouvrait devant lui. Il a joué un rôle important dans l'élaboration des normes d'exercice et de déontologie pour le nouvel organisme.

«Les normes représentent qui nous sommes, ce que nous faisons et comment nous exerçons la profession.»

M. Atkinson a puisé dans son

expérience de travail au chapitre des programmes et du curriculum à l'échelle d'un conseil scolaire et en matière de perfectionnement professionnel au sein de l'Ontario Public School Teachers' Federation (qui a plus tard fusionné avec une autre fédération pour devenir la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario). À l'Ordre, il a été le premier coordonnateur des Questions professionnelles, premier registraire adjoint, puis registraire de 2000 à 2003.

«J'ai passé une grande partie de ma carrière à parler aux étudiants dans chaque faculté d'éducation. J'ai aussi parlé à des groupes de parents, à des conseils scolaires ainsi qu'à des associations d'école et d'enseignement à domicile. J'étais fier de parler du mandat de l'Ordre.»

M. Atkinson a simplifié tout le langage réglementaire en trois promesses essentielles, dont il parle encore. L'Ordre promet aux membres du public : 1) que les

enseignants de leurs enfants seront qualifiés et certifiés; 2) qu'ils seront compétents; 3) et que leurs enfants seront en sécurité avec eux.

Une autre de ses réalisations importantes a été d'élaborer et de mettre en place un cadre de formation professionnelle pour garder à jour les connaissances des enseignants et pour en assurer la pertinence.

M. Atkinson a dû prendre sa retraite pour des raisons de santé. Aujourd'hui, il passe l'hiver en Floride et le reste de l'année à Uxbridge, au nord-est de Toronto. Il voyage beaucoup et passe de bons moments avec ses 10 petits-enfants. Son épouse était directrice d'école et deux de ses trois enfants sont enseignants; le troisième est électricien. «Il affirme qu'il est le seul qui n'a pas participé à l'entreprise familiale. En passant, sa profession est aussi réglementée.

«Quand on met "enseignant" après son nom, ça signifie la même chose que M.D. ou IA. Un ordre professionnel fait la différence entre un emploi et une profession.»

TRANSPARENCE ET CONFIANCE



Doug Wilson a deux petits-enfants à l'école. Leur mère, la fille de M. Wilson, consulte fréquemment le site web de l'Ordre, vérifie les qualifications des

enseignants et lit quelques articles dans la revue de l'Ordre. M. Wilson prend plaisir à savoir que l'Ordre est perçu comme étant ouvert et accessible. Après tout, c'était l'une de ses priorités quand il a été registraire, de 2003 à 2006.

La transparence sous-entend le type d'information accessible, la facilité de trouver et de comprendre cette information, ainsi que les efforts déployés pour consulter les diverses parties et expliquer les décisions. Ces éléments sont essentiels pour mériter la confiance du public.

«Notre transparence s'est substantiellement améliorée et c'est très important

pour un organisme de réglementation», déclare M. Wilson.

Avant de rejoindre l'Ordre en 1999, M. Wilson a été enseignant, chef de section, conseiller en élaboration de programme, directeur adjoint, directeur d'école, puis surintendant de l'éducation. Il est aussi coauteur de plusieurs manuels scolaires d'histoire du Canada pour Oxford University Press lesquels sont utilisés de la 7^e à la 10^e année.

Son premier rôle à l'Ordre fut celui de chef de la Division des normes d'exercice de la profession et d'éducation. À titre de registraire adjoint, il a supervisé la mise en œuvre du programme de perfectionnement professionnel et a été la personne-ressource pour les recommandations professionnelles.

M. Wilson se souvient que certains enseignants étaient critiques au sujet des détails que contenaient les sommaires des décisions disciplinaires publiés dans les «pages bleues» de *Pour parler profession*, dont l'objectif était d'informer les membres de l'Ordre.

«Il y a des conséquences si on ne respecte pas les normes de la profession. Les enseignants et le public doivent en être informés», explique-t-il.

Alors qu'il occupait son poste, il a senti un respect grandissant pour l'Ordre. «Avec le temps, tous ces efforts déployés pour expliquer pourquoi l'Ordre existe et quels en sont les avantages ont porté leurs fruits.»

Maintenant à la retraite, M. Wilson participe toujours à des activités de gouvernance et de reddition de compte. Il représente les patients au sein de l'équipe de santé familiale du conseil d'administration du Toronto Western Hospital. Il est aussi président du conseil d'administration de son condominium.

En rétrospectif, ses années à l'Ordre représentant un des événements importants de sa carrière. «Je voulais représenter l'Ordre d'un bout à l'autre de la province et j'ai adoré l'expérience. C'était passionnant. Je me sentais très privilégié.»

SEMER DES GRAINES



Brian McGowan s'adonne toujours à des activités de perfectionnement professionnel, mais elles portent maintenant sur l'agriculture et la viticulture biologiques

ainsi que sur l'histoire de l'Égypte antique. Il habite dans le comté du Prince Edward, près de Wellington, où il élève de la volaille et des lapins, et possède un potager et un petit vignoble.

«Tenter de faire pousser des graines est d'une simplicité rassurante, déclare-t-il. On prépare le sol, on sème les graines et on fait en sorte qu'elles poussent à force de soins.»

Il a mis ce principe en pratique pour enseigner et, plus tard, pour appuyer l'autoréglementation de la profession.

M. McGowan fut registraire de l'Ordre de 2006 à 2009. De 1993 à 1995, il avait fait partie de l'équipe de recherche et de rédaction de la Commission royale sur l'éducation, laquelle a recommandé la création de l'Ordre.

Avant d'arriver à l'Ordre, il était chef du Service de perfectionnement professionnel

L'Ordre est un organisme de réglementation œuvrant dans le domaine de l'éducation.

de l'Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens. L'une de ses premières tâches à l'Ordre fut de mener une consultation sur l'entrée des nouveaux enseignants dans la profession. Une autre consultation a débouché sur de nouvelles normes de formation continue et de qualifications requises pour enseigner. M. McGowan a joué un rôle dans la création d'Enseigner en Ontario, un organisme qui appuie le personnel enseignant formé à l'étranger.

Il est devenu registraire un mois avant la création d'un nouveau conseil, le premier composé d'une majorité d'enseignants.

«La voix des enseignants s'est faite plus forte au sein du conseil. C'était une dynamique différente et j'en étais très fier», dit-il.

Sous sa direction, l'Ordre a poursuivi sa transition d'«artéfact du gouvernement Harris vers un organisme d'autoréglementation entièrement autonome, affirme-t-il. Beaucoup pensaient que

l'Ordre était un organisme éducatif œuvrant dans le domaine de la réglementation. C'est plutôt un organisme de réglementation œuvrant dans le domaine de l'éducation. Il a fallu que les membres et l'Ordre gagnent en maturité pour comprendre ce principe.»

«Le rôle de l'Ordre n'est pas de défendre, mais de statuer», affirme M. McGowan, soulignant que ce principe crée parfois des tensions.

Quand il a rencontré son homologue du Barreau du Haut-Canada, organisme fondé en 1797, il a eu une révélation. «J'ai demandé au registraire de l'époque ce que les membres pensaient de l'organisme. Il m'a répondu qu'ils ne faisaient que commencer à s'y habituer!», se souvient M. McGowan, en riant.

Il croit que l'autoréglementation est une bonne chose pour toute profession. «Chaque fois qu'on délègue cette autorité, on attise un sentiment de privilège.»

LEADER ÉMERGENT DE L'AUTORÉGLÉMENTATION



On ne planifie pas toujours sa carrière. L'actuel registraire et chef de la direction de l'Ordre, Michael Salvatori, EAO, qualifie sa carrière de «hasard planifié».

Grâce à une riche expérience et à une formation solide, on peut saisir toutes sortes d'occasions.

M. Salvatori a été enseignant, directeur adjoint et directeur d'école au sein du London District Catholic School Board. Il a écrit et coécrit plusieurs manuels de français et de ressources pédagogiques. Il a aussi enseigné en France et en Italie.

Pour lui, se joindre à l'Ordre fut la chance d'acquérir de l'expérience à l'échelon de la province et d'en apprendre plus sur cet organisme d'autoréglementation relativement nouveau. M. Salvatori a travaillé à l'agrément des programmes de formation à l'enseignement et a été directeur de la Division des services aux membres. En juin 2009, il est devenu le cinquième registraire de l'Ordre.

Il souligne trois événements importants survenus à l'Ordre depuis qu'il occupe son poste en tant que registraire, chacun lié à un des domaines principaux de son mandat.

L'un d'eux est la prolongation du programme de formation à l'enseignement. M. Salvatori affirme que cela a

Nous nous sommes démarqués en tant que leader dans le domaine de l'autoréglementation.

permis d'aborder une question essentielle touchant à l'intérêt du public : qu'est-ce que cela prend pour devenir le genre d'enseignant qui puisse aider les élèves au XXI^e siècle? Établir des attentes claires et accessibles en matière de formation à l'enseignement, dit-il, «aide aussi à améliorer la confiance et la transparence».

Le deuxième jalon fut l'examen des procédures d'enquête et de discipline par l'ancien juge en chef de l'Ontario, Patrick LeSage. «Aux yeux du public, cet examen fut très utile», déclare M. Salvatori.

Les recommandations émanant de cet examen ont aidé l'Ordre à traiter les plaintes et à s'occuper de la discipline de manière juste et efficace. Pour M. Salvatori, ce processus «a démontré notre engagement à nous améliorer de façon continue. La transparence était aussi un élément clé de l'examen.» De plus, d'autres organismes de réglementation ont appris de l'Ordre. «Par l'entremise de ce processus, nous nous sommes démarqués comme leader dans le domaine de l'autoréglementation.»

Son troisième moment important fut les modifications apportées à la certification du personnel enseignant formé à l'étranger. On met désormais davantage l'accent sur la comparabilité plutôt que sur des équivalences exactes. Il s'agit de maintenir les normes, tout en «accueillant et en facilitant la certification de ces enseignants, et en reconnaissant la richesse de l'expérience qu'ils transmettent à la culture des écoles de l'Ontario».

M. Salvatori est fier de l'engagement dont fait preuve l'équipe de l'Ordre. Il rencontre chaque nouvel employé dès son entrée en fonction, puis une autre fois six mois plus tard. Pourquoi choisissent-ils de travailler à l'Ordre? «Ils mentionnent invariablement notre professionnalisme et nos efforts de collaboration.»

La plus grande satisfaction de M. Salvatori provient d'un élément fondamental, soit son rôle central de s'assurer que les personnes qu'il certifie sont qualifiées et méritent la confiance qu'on leur accorde.

«C'est une source de fierté de faire partie d'un organisme qui communique, au public, le message que les enseignantes et enseignants de l'Ontario sont des praticiens éthiques hautement qualifiés.»

POUR UNE VUE D'ENSEMBLE



À mi-chemin de sa carrière d'enseignante, Angela De Palma, EAO, a occupé des emplois à court terme en enseignement, dont l'un aux Émirats arabes unis et l'autre en Corée du Sud. Elle a appris autant qu'elle a enseigné.

«J'ai dû m'adapter à de nouveaux systèmes et programmes. J'en suis venue à m'intéresser à d'autres domaines de l'éducation et à les apprécier.»

M^{me} De Palma a toujours voulu acquérir divers points de vue de la profession. Participer à des initiatives sur le curriculum au sein du ministère de l'Éducation fut une autre occasion qu'elle a saisie.

Élargir sa perspective lui a été utile dans son rôle actuel de présidente du conseil, poste qu'elle occupe depuis 2015. «Les membres du conseil, dit-elle, doivent respecter la diversité des opinions et reconnaître qu'une fois que ces opinions sont exprimées, notre propre apprentissage croît et on prend ainsi de meilleures décisions.»

M^{me} De Palma a enseigné de la 2^e à la 8^e année et le FLS. Elle a aussi été enseignante généraliste itinérante en éducation de l'enfance en difficulté à l'élémentaire et au secondaire. Éluë au conseil précédent, elle a siégé aux comités exécutif, d'agrément et d'aptitude professionnelle.

Depuis que l'Ordre existe, on comprend de mieux en mieux les fonctions du conseil, affirme M^{me} De Palma. «On met davantage l'accent sur le rôle des membres du conseil et sur une bonne gouvernance.»

Elle mentionne deux priorités : les programmes de mentorat pour les membres du conseil, et les priorités stratégiques de l'Ordre en tant que cadre de discussion «pour nous aider à être attentifs au fait qu'elles sous-tendent nos décisions.»

Les membres du conseil ont leurs propres connaissances et expériences, mais ils ne doivent pas perdre de vue leur objectif commun : «Nous prêtons le serment de servir l'intérêt du public.»

M^{me} De Palma est fière des membres du conseil qui mettent de côté leurs propres intérêts. «Nous avons tous des intérêts personnels, mais nous reconnaissons nos obligations et on nous a accordé la confiance de prendre des décisions au nom de la profession.»

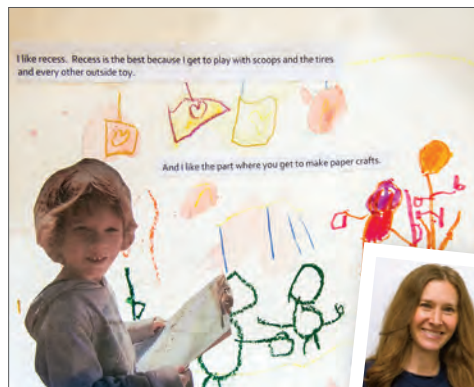
Elle souligne que l'Ordre appartient aux membres. «Plus nos membres en apprennent sur ce que nous faisons, plus ils profiteront du fait qu'ils sont membres d'une profession autoréglementée», confie-t-elle.

Quand son mandat prendra fin, M^{me} De Palma espère que l'Ordre sera perçu d'abord et avant tout comme ayant des normes d'exercice et de déontologie inspirantes. «Elles font qu'un professionnel mérite le respect, et c'est quelque chose que j'aimerais que plus de membres reconnaissent. Les normes sont claires et rigoureuses afin que nous travaillions en ce sens et que nous ayons une compréhension commune de ce que signifie être au service de la profession.» ■

Les membres du conseil ont leurs propres connaissances et expériences, mais ils ne doivent pas perdre de vue leur objectif commun.

S'exprimer par l'art

Plus de 70 écoles en Ontario ont participé à une exposition de travaux artistiques pour commémorer le 20^e anniversaire de l'Ordre. Nous avons demandé aux élèves de créer des œuvres autour de quatre thèmes : ce qu'ils aiment à l'école, leur matière préférée, ce qu'ils veulent apprendre, et ce qu'ils feraient s'ils étaient enseignants. Voici une sélection de travaux; rendez-vous à oeeo.ca pour voir toutes les créations*.



CE QUE J'AIME À L'ÉCOLE : MATERNELLE-6^e ANNÉE

Artiste : Jake Varieur, maternelle
Enseignante : Lindsey Gottlieb, EAO
Tawingo College, Huntsville (Ontario)



SI J'ÉTAIS ENSEIGNANTE : 7^e-12^e ANNÉE

Artiste : Adriana Cruz-Coronas, 7^e année
Enseignante : Rita Hisar, EAO
St. Raphael Catholic School, Toronto



MA MATIÈRE PRÉFÉRÉE : MATERNELLE-6^e ANNÉE

Artiste : Sophia Leopold-Muresan, 3^e année
Enseignante : Megan Chase, EAO
École élémentaire catholique Sainte-Marguerite-d'Youville, Toronto



JE VEUX APPRENDRE... 7^e-12^e ANNÉE

Artiste : Andrew Stevenson, 7^e année
Enseignante : Diana Hatzepetros, EAO
Runnymede Public School, Toronto

*Les travaux des élèves seront exposés aux 14^e et 15^e étages des bureaux de l'Ordre jusqu'en décembre.



Moments déterminants

1994

La Commission royale sur l'éducation rédige son rapport historique intitulé *Pour l'amour d'apprendre*, conduisant à la création de l'Ordre [Photo : Manisha Bharti, Dennis Murphy, Gerald Caplan, Avis Glaze, EAO, et Monique Bégin (absente)]



1999

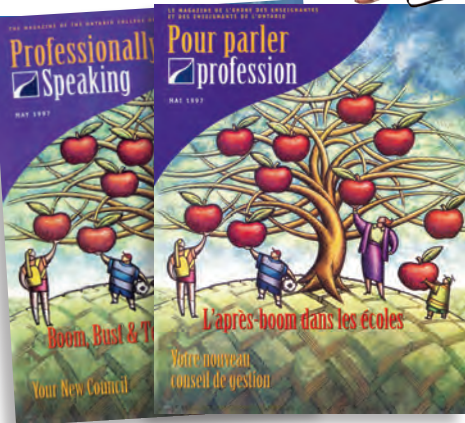
L'Ordre élabore les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante

2002

L'Ordre publie sa première recommandation professionnelle sur la faute professionnelle liée aux mauvais traitements d'ordre sexuel et à l'inconduite sexuelle



L'Ordre publie son premier rapport sur la transition à l'enseignement, lequel fait le point sur les perspectives d'emploi des nouveaux pédagogues



L'Ordre publie le premier numéro de *Pour parler profession* et de *Professionally Speaking*

1997

Premier conseil de l'Ordre



L'Ordre ouvre ses portes et accorde l'autorisation d'enseigner à Luci Loisi, EAO, son tout premier membre

2003

L'Université Trent est la première université que l'Ordre autorise à offrir un programme de formation à l'enseignement



2009

Le moteur de recherche Trouver un membre est ajouté au site **oeeo.ca**

TROUVER UN MEMBRE

Faire une recherche dans le tableau public

p. ex., "A Roy ou 907654"

CHERCHER



2015

L'Ordre assume un rôle de leadership dans l'établissement des exigences du nouveau programme de formation à l'enseignement



L'Ordre développe un outil en ligne permettant aux pédagogues formés à l'étranger d'évaluer s'ils pourraient obtenir l'autorisation d'enseigner dans les écoles de l'Ontario

2008

Les enseignantes et enseignants de l'Ontario reçoivent un titre professionnel

OCT EAO



2012

L'Ordre donne mission à Patrick LeSage d'examiner ses procédures d'enquête et de discipline. Le conseil accepte les 49 recommandations du rapport LeSage

2010

Les consultations menées en 2005 aboutissent, en 2006, à l'élaboration du rapport *Préparer le personnel enseignant pour demain*, lequel entraîne la révision du règlement sur les qualifications requises pour enseigner



2014

L'Ordre élabore la qualification additionnelle Enseignement aux élèves GLBTO, la première en son genre en Amérique du Nord



2016

Le gouvernement provincial adopte le projet de loi 37, la *Loi protégeant les élèves*, donnant force de loi à des modifications visant à protéger les élèves et à rendre les procédures d'enquête et d'audience de l'Ordre plus efficaces et ouvertes. [Photo : Angela De Palma, EAO, présidente du conseil de l'Ordre, et Michael Salvatori, EAO, chef de la direction et registraire, souhaitent la bienvenue à Mitzie Hunter (centre), qui s'est adressée au conseil au sujet du projet de loi]

Donner l'exemple

Qu'elles conseillent des élèves ayant des difficultés ou gèrent une école d'ALS, ces deux leaders du domaine de l'éducation, qui font partie des plus anciens détenteurs des qualifications de direction d'école et d'agente ou d'agent de supervision de l'Ordre, partagent une passion pour l'enseignement et l'apprentissage toute la vie.

DE MELISSA CAMPEAU



La conseillère

Louise Beaulne, EAO, Timmins

Détentrice de la qualification de directrice d'école, 2^e partie, depuis près de 23 ans.

Pour Louise Beaulne, son rôle d'entraîneuse de l'équipe de basketball de l'école est une source de grande fierté dans sa carrière ponctuée de nombreuses réussites. Cela lui a permis de personnaliser ses liens avec les élèves d'une façon qui a eu une incidence profonde sur son enseignement.

«Un autre type de rapport se crée avec les enfants lorsqu'on entraîne une équipe, explique-t-elle. On apprend vraiment à les connaître et ces amitiés persistent dans la classe.»

L'établissement de liens véritables et la considération apportée à chaque élève individuellement ont caractérisé le travail de M^{me} Beaulne au fil des ans.

Lorsqu'elle est devenue directrice dans une école d'Iroquois Falls, près de Timmins, elle s'est profondément ancrée dans la vie quotidienne de ses 120 élèves. En plus de ses responsabilités de directrice, elle était la conseillère en orientation et, bien souvent, la secrétaire. «C'était une bonne expérience, dit-elle. J'en ai tellement appris!»

Quelques années plus tard, elle a accepté un poste de directrice adjointe, puis de directrice, à l'école secondaire de Timmins, qu'elle a elle-même fréquentée quand elle était adolescente. Dans ce rôle, elle était responsable d'une mise à niveau technologique à l'échelle de l'école. «Un donateur généreux souhaitait offrir quelques bourses à l'école, explique M^{me} Beaulne. Je suis parvenue à le convaincre qu'en consacrant cet argent à l'acquisition de nouvelles technologies pour l'école, il pourrait aider tous les élèves, pas seulement ceux en

dernière année.»

En tant que directrice de projets au conseil scolaire, M^{me} Beaulne a également voulu que des subventions soient octroyées à l'éducation des Premières Nations et à la littératie chez les garçons. «Nous avons reçu du matériel de lecture dans différents domaines, y compris des livres sur la chasse et la pêche. Je suis très fière de ce projet.»

M^{me} Beaulne était travailleuse sociale avant de devenir enseignante. Il n'est donc pas surprenant qu'elle voit la nécessité d'établir des liens avec les élèves les plus difficiles à rejoindre. «Il y a une dynamique de groupe dans la classe, explique-t-elle. Si un élève dérange parce que ses besoins ne sont pas comblés – parce qu'il a peut-être une façon différente d'apprendre ou un problème plus fondamental : la faim ou la fatigue. Cela peut avoir une incidence sur toute la classe. C'est pourquoi il est extrêmement important de comprendre l'enfant et les besoins qui lui sont propres.»

Bien qu'elle ait pris sa retraite il y a sept ans, elle pense souvent à ses élèves et à l'enseignement. «Je profite de ma retraite, explique M^{me} Beaulne, mais je demeure membre de l'Ordre, car je veux me tenir informée sur la profession.»

M^{me} Beaulne a repris ses études pour devenir enseignante après avoir eu deux enfants. «J'ai travaillé avec tellement d'acharnement pour obtenir mon autorisation d'enseigner, dit-elle. Je suis très fière d'être enseignante. Si je décide de m'impliquer de nouveau, alors j'aurai une autre porte d'ouverte.»

«Si un élève dérange parce que ses besoins ne sont pas comblés – parce qu'il a peut-être une façon différente d'apprendre ou un problème plus fondamental : la faim ou la fatigue –, cela peut avoir une incidence sur toute la classe. C'est pourquoi il est extrêmement important de comprendre l'enfant et ses besoins.»

– Louise Beaulne, EAO

«J'ai toujours été extrêmement passionnée par l'éducation, sous toutes ses formes [...]. Je veux trouver des moyens de rendre l'apprentissage des connaissances plus facile et plus amusant. C'est ce qui m'attire vers la profession.»

– Oi-Yi Ivy Chan, EAO

La pionnière

Oi-Yi Ivy Chan, EAO, Toronto

Détentrice de la qualification de directrice d'école, 2^e partie, et d'agente de supervision depuis 20 ans.



Oi-Yi Ivy Chan, EAO, a commencé à enseigner le piano à 12 ans. Bien que la musique ait été son premier amour, c'est sa passion pour l'enseignement qui lui a permis de façonner sa carrière hétéroclite.

En 1976, peu après son arrivée de Hong Kong, au Canada et une M. Éd. en poche, elle a commencé à enseigner à des élèves de 7^e et 8^e année au Scarborough Board of Education (aujourd'hui le Toronto District School Board), avant de passer au secondaire.

Elle s'est spécialisée dans l'enseignement de l'anglais langue seconde (ALS) et a élaboré des évaluations pour le conseil scolaire afin d'aider le personnel enseignant à mieux comprendre comment progressent les élèves dont la langue maternelle n'est pas l'anglais. «Les gens s'intéressaient de plus en plus à l'influence de l'apprentissage de l'ALS sur l'enseignement et l'apprentissage», explique M^{me} Chan.

Entre-temps, elle a obtenu un doctorat en éducation, ainsi que les qualifications de directrice d'école et d'agente de supervision.

«J'ai toujours été extrêmement passionnée par l'éducation, sous toutes ses formes, que ce soit l'enseignement du piano ou de la langue à des enseignants ou à des élèves, ou l'échange d'informations

avec les directions d'école et autres collègues, explique M^{me} Chan. Je veux trouver des moyens de rendre l'apprentissage des connaissances plus facile et plus amusant. C'est ce qui m'attire vers la profession.»

M^{me} Chan a été une pionnière pendant la plus grande partie de sa carrière. En 2002, lorsqu'elle a accepté le poste de directrice d'une école de Thornhill, au sein du York Region District School Board, elle est devenue la première directrice d'origine chinoise et la première femme à occuper ce poste dans l'histoire des 151 ans de l'école.

Jusqu'au printemps 2017, M^{me} Chan était directrice d'International Education Services, toujours au sein du York Region District School Board. «Nous travaillons avec des élèves provenant de 37 pays, et nous sommes passés de 800 visas étudiants à plus de 2 000, affirme-t-elle avec fierté. C'est le plus gros programme de ce genre au Canada.»

Au fil des ans, M^{me} Chan a influencé les politiques et a aidé les pédagogues à mieux comprendre l'apprentissage de l'ALS. Toutefois, elle aime surtout se souvenir de l'influence qu'elle a eue sur les élèves et leurs familles.

«Je me souviens que nous faisons un peu de tout quand j'enseignais l'anglais langue seconde», dit M^{me} Chan. Un jour, le père d'une élève arrivée récemment du

Vietnam est venu lui parler. «Il m'a dit qu'il savait que j'avais beaucoup aidé sa fille et m'a demandé si je pouvais l'aider à trouver un logement. Alors, je suis également devenue agente immobilière! dit-elle en blaguant. Notre travail peut être très stressant, mais il est important de prendre quelques minutes pour réaliser que l'on fait vraiment la différence.»

M^{me} Chan se souvient d'un autre épisode, il y a quelques années, où un homme s'est approché d'elle dans un magasin d'alimentation : «Il m'a dit qu'il pensait me connaître et m'a demandé si je m'appelait Ivy. Quand il était jeune, elle était son enseignante. Ce soir-là, j'ai découvert qu'il était devenu agent de police.

«Il m'a dit "J'ai toujours voulu vous dire...., je pense tous les mois aux changements dans ma vie qui sont survenus grâce à vous." Ce fut un moment précieux pour moi.» ■



Kristin Plue, EAO

Par-delà les frontières

QUATRE MEMBRES DE L'ORDRE AYANT UN HANDICAP NOUS CONFIENT COMMENT LA VIE A FAÇONNÉ LES ENSEIGNANTS QU'ILS SONT DEVENUS.

DE STUART FOXMAN

Il y a quelques années, sur la piste de course, un élève a demandé à Kristin Plue, EAO, si elle avait déjà fait de la compétition dans sa jeunesse. «Je lui ai répondu que non, je n'étais pas douée pour la course.» Mais elle a aimé la question. «C'est fantastique quand les élèves oublient mon handicap. Ils voient au-delà des défis.»

M^{me} Plue est née avec le spina bifida. Normalement, le tube neural se referme dans le mois suivant la conception. Chez les fœtus ayant le spina bifida, une partie du tube ne se développe pas adéquatement, ce qui entraîne des anomalies de la moelle épinière. M^{me} Plue est un cas modéré. Elle marche avec des béquilles et porte des orthèses, mais elle n'y pense pas souvent, car il en a toujours été ainsi.

Sa carrière en éducation est presque aussi innée. Son père était directeur d'école, plusieurs de ses oncles et tantes étaient enseignants, et sa belle-mère est directrice de l'éducation. «Je voulais être enseignante dès la 3^e année», se souvient-elle.

Depuis maintenant plus de 13 ans, M^{me} Plue est enseignante-bibliothécaire à la Williamsburg Public School de Whitby, au sein du Durham District School Board. Le slogan de l'école, «On en parle» (en anglais *We say something*), provient d'un credo anti-intimidation. «Il ne faut pas se contenter



«J'essaie d'être honnête et authentique. Je leur parle de moi, y compris de ma perte auditive. Laissez vos élèves savoir que vous êtes humain et vulnérable, tout comme eux.»

— Kim Handley, EAO

d'être spectateur. Il faut avoir le courage de ses opinions pour faire bouger les choses», explique M^{me} Plue. Pour elle, le slogan signifie de façon plus profonde qu'il faut donner aux élèves le courage d'agir.

C'est dans une grande mesure ce qui la satisfait dans son rôle d'enseignante. «Les élèves veulent sentir qu'on les écoute. La voix des élèves est importante quand ils savent qu'ils peuvent faire la différence.»

M^{me} Plue met l'accent sur les habiletés individuelles (ce qu'ils peuvent faire, et non ce qu'ils ne peuvent pas faire) et sur la façon de travailler ensemble pour tirer le meilleur d'eux. Son handicap a influencé cette mentalité, mais elle souligne que c'est le travail de tout enseignant.

Parfois, les élèves lui posent des questions sur ses défis physiques. Elle répond quelque chose comme : «Depuis que je suis née, mes muscles ne sont pas aussi forts que les tiens.» Discuter de sa condition ne la dérange pas. «Écouter l'histoire des autres et apprendre d'où ils viennent ne peut qu'être positif.»

Elle encourage les enseignantes et enseignants à explorer les façons d'appuyer les collègues qui ont un désavantage physique ou intellectuel, mais uniquement parce que c'est une bonne pratique à adopter avec quiconque.

«Personne ne devrait avoir peur d'exprimer comment il peut appuyer quelqu'un, de la même façon qu'il appuierait tout collègue, élève ou ami, indépendamment d'un handicap.»

Bien que M^{me} Plue ne pratique pas l'athlétisme, elle participe à l'entraînement de l'équipe à Williamsburg. Elle travaille aussi sur un programme de danse avec l'enseignant d'éducation physique. Elle assume surtout des tâches de supervision et d'administration.

Est-ce ironique d'être entraîneure d'athlétisme avec le spina bifida? Pas pour M^{me} Plue, car d'abord et avant tout, elle est enseignante : «Être handicapée ne définit pas qui je suis.»

Un sentiment d'appartenance

Kim Handley, EAO, avait 18 ans quand elle a remarqué pour la première fois que quelque chose clochait avec son audition. Toutefois, son médecin n'étant pas inquiet, elle n'a pas cherché davantage. À 28 ans, elle a passé un examen auditif et a appris qu'elle aurait dû porter des prothèses auditives depuis des années.

Aujourd'hui, M^{me} Handley a une grave perte auditive et porte de puissantes prothèses auditives. Elle sait aussi que la perte auditive est génétique dans sa famille. Elle est la seule de sa génération à en être atteinte, mais deux cousins de la génération suivante ont une perte auditive progressive. C'est aussi le cas de ses fils, âgés de 14 et 16 ans. De plus, l'un d'eux a un trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité, et l'autre, un trouble d'apprentissage. Élever ses fils a eu de plus grandes répercussions sur son enseignement que sa propre perte auditive.

«Les années passées à les appuyer à l'école et à se frayer un chemin dans le système d'éducation de l'enfance en difficulté





Kim Handley, EAO

«Ne sous-estimez jamais ce qu'une personne handicapée peut accomplir. Montrez-lui comment procéder, donnez-lui les outils et le langage. Avec le temps, vous verrez ses progrès.»

— Eric Grenier, EAO

m'ont aidée à percevoir les besoins particuliers de chaque enfant dans ma classe et à comprendre le point de vue des parents», raconte-t-elle.

M^{me} Handley a enseigné maintes matières, surtout les mathématiques, l'éducation physique et les arts. Cette année, elle est enseignante-ressource d'éducation de l'enfance en difficulté à la Parkview Public School de Lindsay, au sein du Trillium Lakelands District School Board. En fait, son handicap l'a rapprochée de ses élèves au fil des années. Elle leur semble plus humaine.

«J'essaie d'être honnête et authentique. Je leur parle de moi, y compris de ma perte auditive. Laissez vos élèves savoir que vous êtes humain et vulnérable, tout comme eux. Chaque élève a ses propres défis à surmonter. Trouver ce qui aide chacun d'eux à franchir les obstacles rend notre travail difficile, mais en même temps satisfaisant.»

Pour M^{me} Handley, l'enseignement, ce n'est pas juste le fait d'attribuer des notes. «Pour moi, c'est surtout le sentiment d'appartenance et de confiance, quand je vois un élève sortir de sa zone de confort pour se poser lui-même un défi, puis en être récompensé.»

Elle raconte l'histoire d'un élève qui avait des troubles du spectre autistique et qui avait plusieurs années de retard en littérature. M^{me} Handley savait qu'il était très intelligent, mais que ses compétences en lecture et en écriture le limitaient. En travaillant avec l'équipe d'éducation de l'enfance en difficulté, elle a obtenu un ordinateur doté d'une fonction de transcription de la parole. «Quand il a compris ce qu'il pouvait faire, il s'est épanoui et a commencé à avoir du plaisir à apprendre activement. Lui qui souriait rarement a désormais presque toujours le sourire aux lèvres et il a commencé à nouer des relations avec d'autres élèves.»

M^{me} Handley se souvient d'un autre élève qui arrivait à peine à garder le nez

au-dessus de l'eau et qui se dissociait de son apprentissage. Elle savait qu'il était un grand frère fantastique. «Nous en avons beaucoup parlé et je l'ai encouragé.» À la fin de l'année, il avait des A et continue à exceller. Il a pris de l'assurance.

Les deux récits montrent comment M^{me} Handley s'efforce d'établir des liens avec ses élèves.

«J'essaie de déterminer comment je peux les aider à atteindre leur potentiel s'ils y mettent l'effort, dit-elle. Quelque chose d'aussi simple que de dire à l'enfant qu'il peut recommencer à neuf ou que vous avez eu hâte de le voir en classe peut grandement aider à tisser une relation positive avec lui.»

Ne jamais cesser de croire

Quand il était enseignant titulaire de classe, Eric Grenier, EAO, appliquait ce principe fondamental : «Croyez en vos élèves. Vous ne savez jamais ce que l'avenir leur réserve. Ne cessez jamais de croire en eux.»

Aujourd'hui, à titre de conseiller-ressource pour le ministère de l'Éducation, M. Grenier affiche la même conviction. Il est rattaché au Centre Jules-Léger, lequel aide le personnel des conseils scolaires de langue française à offrir des programmes et des services aux élèves ayant des besoins particuliers. Ceux-ci comprennent les élèves ayant de graves problèmes d'apprentissage ainsi que des troubles auditifs ou visuels.

M. Grenier est basé à Sudbury. Il appuie cinq conseils scolaires et se concentre sur les élèves ayant des troubles auditifs. Entre autres, il forme le personnel à servir de tels élèves, il enseigne la langue des signes, il donne des conseils sur les plans d'enseignement individualisés et il fait des recommandations sur les stratégies à adopter ou les adaptations à effectuer pour répondre aux besoins des élèves.

Il comprend bien quels sont ces besoins, car il a lui-même des troubles auditifs depuis la naissance. Né à Sudbury,

M. Grenier a grandi à Val Thérèse et à Casselman. Quand il était adolescent, il ne songeait pas à embrasser une carrière en enseignement. À l'école secondaire, il a travaillé pour son père et pour d'autres entrepreneurs en maçonnerie. Il a ensuite tenté de lancer sa propre carrière dans le domaine des fondations, mais sans savoir, en fin de compte, ce que l'on construirait dessus.

À l'université, à Ottawa, M. Grenier a d'abord étudié la psychologie, puis a fait du bénévolat à l'Association ontarienne des sourd(e)s francophones, organisme qui l'a embauché à titre de coordonnateur de la littérature. Même si son travail au sein de la communauté sourde le comblait, il a décidé de retourner à l'école. Il a étudié les affaires et les sciences politiques. Mais il a eu du mal à décrocher un emploi après avoir obtenu son diplôme, confie-t-il. Il soupçonne que son handicap y était pour quelque chose : «J'ai posé ma candidature à de nombreux postes, mais mon audition a influencé la décision des employeurs.»

Un jour, un ami de la Société canadienne de l'ouïe a dit à M. Grenier que le Conseil scolaire catholique Franco-Nord cherchait à pourvoir un poste d'enseignant à l'intention des élèves ayant un trouble auditif. M. Grenier a décroché le poste, puis a fait des études à l'Université Laurentienne pour devenir enseignant qualifié. Il a travaillé de près avec les élèves de façon individuelle. À Sturgeon Falls, il en a même accompagné un du jardin d'enfants à la 6^e année.

«Pour moi, nous sommes tous pareils, affirme-t-il. Nous [affrontons tous les mêmes défis]; nous luttons tous. Le secret est de garder le sourire et de tisser des liens avec les autres, quels qu'ils soient.»

Selon M. Grenier, son contexte personnel a son lot d'avantages et de désavantages. «Dans mon travail, je possède une force particulière qu'un enseignant non sourd n'a pas : ma perte auditive. Je

« Avec du temps et de la créativité, on arrive à résoudre n'importe quel problème. Je peux démontrer que chaque problème a une solution. »

— Pieter Harsevoort, EAO

comprends ce que les élèves sourds ou malentendants vivent. Le désavantage, selon moi, c'est que, pour de nombreuses personnes non sourdes, je ne suis qu'un enseignant sourd incapable d'enseigner autre chose.»

Tout de même, M. Grenier a l'habitude de surmonter l'adversité. Il se souvient du temps où il se démenait souvent sur les bancs d'école. «À un certain moment, j'ai eu du mal à accepter ma surdité. J'ai vécu des hauts et des bas, mais je m'en suis sorti à force de détermination.»

De nombreux élèves qu'il rencontre ont la même détermination, et il recommande vivement à ses collègues de le reconnaître. «Ne sous-estimez jamais ce qu'une personne handicapée peut accomplir, affirme M. Grenier. Montrez-lui comment procéder, donnez-lui les outils et le langage. Avec le temps, vous verrez ses progrès. Si je peux le faire, elle peut le faire aussi.»

Les outils pour réussir

Quel processus intellectuel suivez-vous pour ouvrir un livre (non pas pour le lire, mais pour l'ouvrir littéralement)? Quand il était enfant, Pieter Harsevoort, EAO, devait penser à ce processus. «Si la couverture était trop lourde, je devais trouver une règle ou un bâton et l'utiliser en guise de levier. J'ai passé ma vie à m'adapter.»

M. Harsevoort, qui a enseigné à Hamilton jusqu'à son décès en janvier dernier, était atteint d'une maladie dégénérative neuromusculaire appelée amyotrophie spinale. Il se déplaçait en fauteuil roulant et avait besoin d'aide pour se vêtir et se nourrir. Bien que les désavantages de l'amyotrophie spinale soient évidents, vivre avec cette maladie a aussi façonné l'enseignant efficace qu'il était.

«J'ai appris que l'on pouvait surmonter nos limites. Avec du temps et de la créativité, on arrive à résoudre n'importe quel problème. Je peux démontrer que chaque problème a une solution.»

M. Harsevoort travaillait à la Timothy Christian School, une école indépendante confessionnelle du jardin d'enfants à la 8^e année. Il y enseignait l'histoire en 8^e année et l'éducation de l'enfance en difficulté, et y dirigeait un club d'échecs.

M. Harsevoort n'avait que un an quand on a appris qu'il avait l'amyotrophie spinale. Il a ensuite perdu progressivement de la force dans ses muscles moteurs. Il disait que sa vie n'avait rien de spécial : «Je ne connais rien d'autre.»

Alors qu'il était tout jeune, la profession enseignante attirait déjà Pieter Harsevoort. Il aimait apprendre et travailler avec les enfants, et croyait que son handicap n'aurait aucune importance en classe. Au contraire, il pouvait compter sur ses compétences en communication pour tisser de bonnes relations avec ses élèves et pour mettre en pratique ses connaissances en matière de résolution de problèmes.

«Je n'ai jamais remis en question ma capacité à devenir enseignant parce que je savais que j'en avais la capacité», a affirmé M. Harsevoort, avec conviction.

Dans sa salle de classe, il créait un milieu où les élèves pouvaient à la fois en apprendre sur leurs forces et progresser.

«Ils doivent être prêts à vivre le succès, mais aussi à vivre l'échec comme une occasion d'approfondir leurs connaissances, a-t-il affirmé. Voir un élève qui comprend un concept ou démontre qu'il a acquis une compétence après des heures de travail, d'étude ou de pratique est inégalable.»

Son histoire personnelle l'a aidé à comprendre que ses élèves étaient en mesure de relever les défis et que sa présence leur permettait de faire preuve d'empathie.

«De nombreuses façons, je compte sur l'aide de mes élèves. Si j'ai besoin de fournitures, de distribuer des feuilles ou d'écrire

quelque chose au tableau, je demande à des volontaires de le faire. Les enfants adorent être serviables. Aider ceux qui en ont besoin est une bonne habitude à inculquer. Les élèves ont un aperçu d'une vie très différente. C'est une façon d'en apprendre sur la diversité.»

Même s'il comptait sur l'aide de ses élèves, M. Harsevoort avait relativement besoin de peu d'accommodements. Il utilisait un microphone, car il ne pouvait projeter sa voix dans toute la classe, et il avait besoin d'assez d'espace entre les pupitres pour se déplacer en fauteuil roulant.

Les gens n'ont besoin que des outils nécessaires pour réussir, que ce soit un levier pour ouvrir un livre ou autre chose. «Tout ce dont on a besoin quand on est apprenant, c'est d'être au bon endroit et de recevoir les bons outils pour réussir. C'est d'ailleurs notre travail en tant qu'enseignants : offrir les conditions pour que nos élèves se développent et progressent.» ■



Pieter Harsevoort, EAO

lu, vu, entendu

Des enseignantes et enseignants ont évalué ces ressources pour vous.

Pour des ressources en anglais, rendez-vous à professionallyspeaking.oct.ca. Vous pouvez emprunter la plupart des ouvrages en question à la bibliothèque Margaret-Wilson, à l'exception de certaines trousse de classe. Composez le 416-961-8800 (sans frais en Ontario : 1-888-534-2222), poste 689 ou envoyez un courriel à biblio@oeeo.ca pour réserver votre copie.

LES CHOIX DES COLLABORATEURS

Voici venu le temps de ralentir son train de vie et de profiter de la plage, de la piscine et des piqueniques au parc. L'été est aussi le moment idéal pour se rattraper sur la lecture et le cinéma. Un de vos collègues, Bertrand Ndeffo Ladjape Mba, EAO, a eu une excellente idée : Pourquoi ne pas demander aux collaborateurs de cette rubrique de vous présenter un livre ou une autre ressource qui leur a été particulièrement utile dans leur développement professionnel ou dans la salle de classe, et qu'ils aimeraient partager avec les autres membres de l'Ordre? Ses collègues, collaborateurs à la rubrique, ont reçu l'idée avec grand enthousiasme.

Voici donc leur opinion sur des ouvrages traitant de développement personnel, de nouvelles technologies et

de nouvelles approches dans l'apprentissage du français, ainsi que sur un très beau film. Somme toute, je vous propose du matériel pour vous stimuler les neurones et vous donner des idées de nouvelles activités pour la salle de classe à essayer dès la rentrée de septembre.

Enfin, n'oubliez pas que la bibliothèque Margaret-Wilson de l'Ordre est l'endroit idéal pour trouver toutes les ressources que je vous présente quatre fois par an dans la présente rubrique, ainsi que beaucoup d'autres. N'hésitez pas à demander conseil à la bibliotechnicienne, elle se fera un plaisir de vous aider. En plus, c'est gratuit, alors profitez-en. Et passez un très bel été!

– Rochelle Pomerance, responsable de cette rubrique

L'intelligence émotionnelle Accepter ses émotions pour développer une intelligence nouvelle

DE DANIEL GOLEMAN,

TRADUCTION DE THIERRY PIÉLAT

Grâce à ce livre, mon cours de 12^e année est devenu un laboratoire de la vie. Les œuvres littéraires, avec leur cortège de personnages fascinants, permettent à l'enseignant et aux élèves d'exprimer des réflexions « objectives », mais aussi leur vision du monde.

L'auteur relate l'histoire d'un élève qui, déçu de la note reçue pour un travail, poignarde son enseignant. « Comment un individu aussi manifestement intelligent peut-il en arriver à commettre un acte aussi irrationnel et stupide? Les diplômes, le QI et les concours ne permettent pas de prédire de manière certaine qui réussira dans la vie. »

Comme pédagogue, j'ai le souci que les élèves réussissent mon cours et qu'ils

obtiennent le DESO bien sûr, mais je veux surtout qu'ils réussissent dans la vie. Je leur fais donc lire cette section de *L'intelligence émotionnelle* dans laquelle le psychologue définit le quotient émotionnel et explique, entre autres, l'importance de la connaissance de ses émotions, de la perception des émotions d'autrui, de l'empathie, de la gestion de la colère, le tout étayé d'expériences scientifiques bouleversantes.

Après avoir lu ce succès commercial, Mia, une de mes anciennes élèves aujourd'hui à l'université, m'écrit : « J'aimerais vous remercier pour la merveilleuse lecture qui sera une sorte de bible pour moi au cours de la vie. L'extrait que vous nous avez donné à lire va m'aider à faire face aux changements de la vie postsecondaire. »

Critique de **Bertrand Ndeffo Ladjape Mba**, EAO, enseignant de français, 11^e et 12^e année, au Collège français de Toronto, Conseil scolaire Viamonde.



L'intelligence émotionnelle; Accepter ses émotions pour développer une intelligence nouvelle; J'ai lu; Paris; 2003; ISBN 978-2-290-33296-2; 505 p.; 15,95 \$; Socadis; 514-331-3300 ou 1-800-361-2847; client@socadis.com; socadis.com

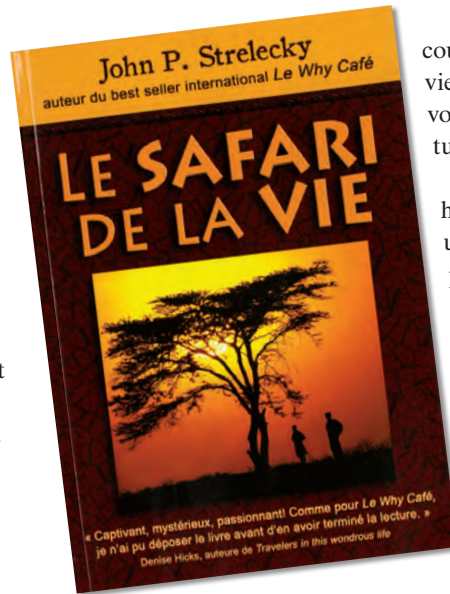
Le safari de la vie

JOHN P. STRELECKY

C'est pour souligner la Journée internationale des enseignantes et des enseignants que ce petit roman s'est retrouvé dans mon pigeonier, cadeau de la directrice de mon école. Elle l'ignore, et peut-être serait-il bon que je le lui dise, mais ces quelques pages ont fait de moi une tout autre personne.

Il y a de ces lectures qui nous permettent de jeter un regard différent sur la vie, qui transforment littéralement notre existence. Les scientifiques qui s'intéressent à la vie intérieure des lecteurs appellent ce phénomène le «transport émotionnel».

Jack rêve de l'Afrique. Il veut voir des éléphants, des rhinocéros, des buffles, des antilopes et des hippopotames. À l'âge de 22 ans son projet se concrétise enfin quand il met les pieds sur le continent africain. Durant son périple, il rencontre une vieille dame, Ma Ma Gombé, un personnage attachant et haut en



couleur qui changera à tout jamais le sens de sa vie. La sagesse de cette femme transforme le voyage touristique de Jack en une quête spirituelle où les enseignements se multiplient.

Sous la forme d'un récit narratif, cette histoire de développement personnel donne un sens philosophique à notre passage sur la planète Terre. Avec grande dextérité, John P. Strelecky a su trouver les mots pour inciter ses lecteurs à remettre en question leur existence quotidienne et à l'améliorer, à atteindre le bonheur et à s'entourer d'alliés précieux. Et si vous aimez ce livre et disposez de plus de temps, je vous conseille de pousser votre quête encore plus loin; son succès international, *Le Why Café*, est aussi une lecture à ne pas manquer.

Critique de **Dominique Roy**, EAO, enseignante de français à l'école secondaire catholique Sainte-Marie de New Liskeard, Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, actuellement en prêt de service au CFORP.

Le safari de la vie; Dauphin Blanc; Québec; 2010; ISBN 978-2-89436-256-3; 167 p.; 14,95 \$; 418-845-4045; info@dauphinblanc.com; dauphinblanc.com

Enseigner avec les technologies Favoriser les apprentissages, développer des compétences

DE CHRISTIAN DEPOVER, THIERRY KARSENTI ET VASSILIS KOMIS

Cet ouvrage cible les enseignantes et enseignants qui commencent à utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC). Cela dit, puisque la technologie évolue rapidement, il est difficile de trouver des référentiels qui demeurent actuels. J'ai apprécié cet ouvrage qui est le produit d'un travail colossal. Il m'a permis de découvrir des particularités fort utiles.

J'ai pu établir plusieurs liens entre la matière présentée dans le livre et le cours menant à la qualification additionnelle que j'ai suivie sur l'intégration des TIC, offert par l'Université Laurentienne. L'ouvrage présente un éventail d'outils et de logiciels grand public, précisément utiles en éducation.

J'ai bien aimé la section sur les logiciels de présentation comme outils de structuration de la connaissance. Les auteurs y abordent notamment les supports créatifs de communication. «Les environnements informatiques liés au graphisme offrent aux éducateurs des possibilités intéressantes de mettre en place des activités d'apprentissage exigeant des élèves qu'ils puissent observer, explorer, créer et s'exprimer de manière créative.» Par exemple, je peux demander à mes élèves de concevoir un schéma des personnages d'un roman. Cette fonction très simple mais extrêmement pratique me permet, par exemple, d'offrir visuellement un résumé de l'information qui, du coup, est élaborée par l'élève.

Pour résumer, cet ouvrage est un bel outil de référence, tant pour connaître les termes spécifiques à employer que pour mettre en œuvre des théories de l'apprentissage des technologies.



Critique de **Mélany Bouchard MacPhail**, EAO, enseignante de français à l'école secondaire catholique Béatrice-Desloges d'Ottawa, Conseil des écoles catholiques du Centre-Est.

Enseigner avec les technologies; Presses de l'Université du Québec; Québec; 2007; ISBN 978-2-7605-1489-8; 286 p.; 33 \$; 418-657-4399; puq@puq.ca; puq.ca

Auteurs efficaces, lecteurs engagés Stratégies de réflexion et processus d'écriture

D'ADRIENNE GEAR,

ADAPTÉ PAR JOHANNE PROULX

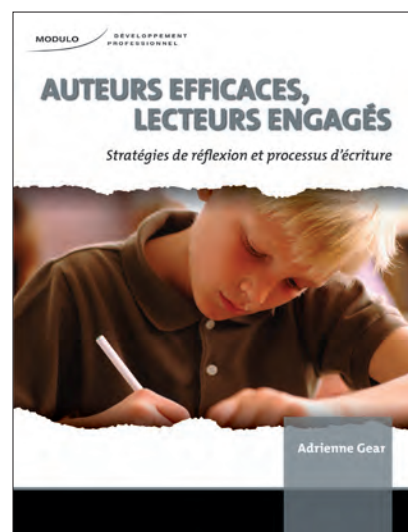
Cet ouvrage est pour moi un outil de référence indispensable qui occupe une place de choix dans ma bibliothèque professionnelle.

Les stratégies proposées aideront vos élèves à devenir de meilleurs rédacteurs. On leur demande de réfléchir à ce qu'ils vont écrire en se posant des questions sur le quoi et le comment, mais surtout sur le pourquoi, c'est-à-dire leur objectif ou intention. J'aime le fait que l'auteur souligne beaucoup plus le processus et les techniques d'écriture que le produit fini. Chaque semaine, les élèves planifient, rédigent, partagent et révisent un court texte sur le même sujet en employant une

des cinq stratégies de réflexion (p. ex., faire des liens, visualiser) tout en mettant en pratique une des diverses techniques d'écriture (p. ex., l'ajout de détails, la comparaison).

Chaque chapitre donne des leçons d'écriture séquentielles avec des sujets intéressants et des consignes précises. On fournit un grand éventail de fiches reproductibles pratiques telles que des organigrammes, des copies types de travaux d'enfants de la 1^{re} à la 7^e année ainsi que des grilles d'évaluation. J'ai apprécié les scénarimages, les tableaux pour les élèves qui commencent à écrire ou encore les apprenants de FLS qui ont besoin d'aide à planifier leur texte. Une liste de livres clés engageants permet d'introduire chaque leçon.

Si vous voulez ajouter un peu plus de vie à votre programme d'écriture et améliorer la qualité des textes de vos élèves, je vous recommande cette précieuse ressource.



Critique de **Martin Paris**, EAO, enseignant d'immersion française aux cycles primaire et moyen pour l'Ottawa-Carleton District School Board, récemment à la retraite.

Auteurs efficaces, lecteurs engagés; Stratégies de réflexion et processus d'écriture; Modulo Éditeur inc.; Montréal; 2012; ISBN 978-2-89650-889-1; 168 p.; 47,95 \$; 514-273-1066 ou 1-800-565-5531; clientele@tc.tc; scolaire.groupemodulo.com

Les murs de mots, tome 2

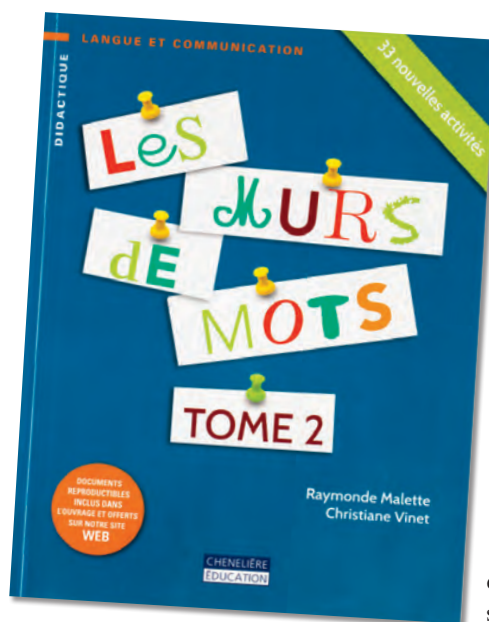
DE RAYMONDE MALETTE

ET CHRISTIANE VINET

Fervente utilisatrice de la ressource *Les murs de mots*, je n'ai pas hésité à me procurer le deuxième tome des mêmes auteures.

Tout d'abord déçue de constater qu'il est beaucoup moins volumineux que le premier, cette petite contrariété est de courte durée alors que je commence à parcourir les pages de ce petit bijou pédagogique. Toujours aussi facile à consulter que le premier tome, ce recueil propose 33 nouvelles activités pour exploiter quotidiennement le mur de mots avec nos élèves à l'élémentaire.

Outre la variété et la richesse des activités, le premier chapitre définit, explique et guide la planification et la mise en place du mur de mots. Dans une programmation équilibrée en littératie, ce mur devrait avoir une place de choix dans nos salles de classe. Beaucoup plus qu'un repère visuel, les mots doivent être manipulés. Cette



ressource préconise le jeu sous différentes formes (p. ex., à l'oral, jeux de parcours, activités physiques). Il faut donc s'attendre à préparer du matériel pour la plupart des activités.

Pour évaluer cet ouvrage, j'ai mis ma classe à contribution. Je dois dire que mes élèves ont adoré le jeu de poches (activité 2). De plus, ils ont pu utiliser le jeu tout au long de la journée quand leurs travaux scolaires étaient terminés. J'ai trouvé que c'était une façon enrichissante d'occuper son temps libre! *Les murs de mots, tome 2*, devrait assurément se retrouver sur tous les bureaux des enseignantes et enseignants à l'élémentaire. Prenez le temps de parcourir ce deuxième tome. Vous ne serez pas déçus.

Critique de **Lysiane Couture-Lemieux**, EAO, enseignante de 1^{re} et de 2^e année à l'école catholique Saint-François-Xavier de Mattice, Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières.

Les murs de mots, tome 2; Chenelière Éducation; Montréal; 2013; ISBN 978-2-76504-471-0; 112 p.; 32,95 \$; 514-273-1066 ou 1-800-565-5531; clientele@tc.tc; cheneliere.ca



Contes de la nuit

FILM RÉALISÉ PAR MICHEL OCELOT

Qui n'aime pas les contes? Ce bijou cinématique met en images la richesse des contes du monde entier. Chaque court métrage, magistralement dessiné, démontre la sagesse folklorique de notre monde, grâce à des histoires issues d'Amérique latine, d'Afrique, des Caraïbes et d'Europe.

Ce chef-d'œuvre révèle que ni la sagesse ni l'art de raconter une histoire n'appartiennent à une seule culture. Par contre, ce film nous apprend que, partout d'un bout à l'autre de la planète, l'être humain a la capacité de faire preuve d'un courage qui dépasse la cruauté des tyrans et la vision étroite des personnes sans principes. Quel jeune n'aime pas découvrir qu'un garçon débrouillard peut confondre un roi égoïste et puissant?

Vos élèves seront inspirés par des scènes dessinées par des artistes brillants. Dans les cours d'art, vous pourrez explorer comment les silhouettes et les ombres contribuent à l'atmosphère du film. Finalement, dans les cours de français, vos élèves découvriront la structure littéraire d'un conte et pourront en créer eux-mêmes en incluant, bien sûr, une fin reconfortante : c'est toujours le personnage sage qui triomphe.

Il est essentiel de partager non seulement la langue française et les produits culturels de la francophonie, mais aussi de rappeler aux élèves la richesse multiculturelle de la planète. Je vous encourage vivement à visionner ce magnifique film avec vos élèves.

Critique de **Pamela AuCoin**, EAO, enseignante de français et d'études sociales du programme français intensif de 7^e année, à la Willowdale Middle School de North York, Toronto District School Board.

Contes de la nuit; StudioCanal; France; 2011; 1 h 24 min.

Petit Ver vert cherche une maison

FRENCH LITERACY LEARNING

Cette ressource est à utiliser au mois de septembre avec des élèves de français cadre ou d'immersion de la 1^{re} à la 4^e année. Avec quelques ajustements, les élèves de la 5^e année peuvent aussi en profiter. On y trouve des pages en couleurs ainsi qu'en noir et blanc. Le thème comprend quatre sections : la littératie, la numératie, l'évaluation et un jeu de mémorisation. Parmi les activités proposées, notons : des jeux de mémoire, de cubes et de devinettes; une roulette; des livrets d'écriture; des bandes de phrases; des activités de numératie (sondages, cartes des nombres 1 à 35); des comptines et des chansons.

L'ouvrage suggère aussi des livres d'accompagnement et propose un guide pédagogique.

Mes élèves ont beaucoup aimé les jeux et les cartes en couleur, ainsi que les belles histoires d'accompagnement. Ils avaient hâte de commencer le cours sachant que le matériel de manipulation était à la portée de main à tout moment. Que ce soit en groupe ou individuellement, ce thème est fait pour l'apprenant de tous les niveaux d'enseignement du français. Suivez le Petit Ver vert avec d'autres thèmes pour chaque mois de l'année scolaire!

Critique d'**Elsa Reka**, EAO, enseignante de français cadre à la St. Therese Catholic Elementary School et à la St. George Catholic Elementary School, (respectivement Port Colborne et Fort Erie), Niagara Catholic District School Board.

Petit Ver vert cherche une maison; French Literacy Learning; 130 p.; gratuit (les thèmes suivants coûtent 10 \$ chacun); teacherspayteachers.com



PLANS DE COURS SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES, LA RÉMUNÉRATION ET L'ÉGALITÉ

Du matériel éducatif interactif pour entamer une discussion sur l'égalité entre les sexes, l'égalité et l'équité salariale. Adapté à différents groupes d'âge pour aider les enfants à comprendre pourquoi un salaire égal pour un travail de valeur égale est logique.

30
1987 | PAY EQUITY
ONTARIO

1 (800) 387-8813 / pecinfo@ontario.ca
www.payequity.gov.on.ca

NOS BESOINS PARTICULIERS

Saviez-vous que près d'un pédagogue sur deux souffrira un épuisement professionnel dans sa carrière? Voici des sites qui peuvent vous aider à mieux comprendre vos besoins particuliers, autant physiques qu'intellectuels et émotionnels, et ceux de vos élèves.

DE FRANCIS CHALIFOUR, EAO

LA LOI EN ONTARIO

oct-oeeo.ca/wvfw46

En Ontario, l'accessibilité pour les personnes ayant un handicap est régie par la loi. En effet, l'Ontario est la première province au Canada à avoir adopté une telle loi. Consultez le site pour en savoir plus sur vos droits ou pour poser vos questions et émettre vos commentaires sur des sujets divers.



SANTÉ POUR TOUS

oct-oeeo.ca/htybd

Suis-je en train de faire une dépression? Cliquez sur Santé mentale et découvrez des conseils pour avoir une bonne forme mentale. Vous y trouverez également des ressources sur la dépression au travail, les troubles anxieux, la dépression et le trouble bipolaire, la dépression post-partum et le stress.



SITUATION DE HANDICAP

oct-oeeo.ca/ftnkku

Bien que l'Université du Québec à Montréal ait conçu ces ressources en ayant en tête les professeurs, ces renseignements vous seront très utiles si vous (ou certains de vos élèves) avez une déficience auditive, motrice ou visuelle, un trouble de l'apprentissage ou un trouble du spectre de l'autisme.



SANTÉ MENTALE CANADA

oct-oeeo.ca/7qpg8z

Le cadre d'action de cet organisme est de faire avancer la stratégie en matière de santé mentale au Canada. Cliquez sur Santé mentale en milieu de travail pour accéder aux ressources et à de courtes vidéos. Abonnez-vous au cyberbulletin *Le Vecteur* en inscrivant votre adresse courriel.



TOXICOMANIE ET SANTÉ MENTALE

oct-oeeo.ca/hy85hf

Cliquez sur Programmes et soins pour en savoir plus sur le traitement de la schizophrénie et des cas à double diagnostic, les troubles de l'humeur et de l'anxiété, et la santé mentale gériatrique. Une liste de lignes d'aide est accessible en cliquant à gauche sur Comment obtenir de l'aide.



MA SANTÉ MA PRIORITÉ

oct-oeeo.ca/afssge

Si vous vivez des moments difficiles, que ce soit d'ordre professionnel, personnel ou familial, ou encore si vous avez des problèmes de dépendance, vous trouverez des liens sur cette page de l'AÉFO qui pourront vous aider. Parlez-en à vos collègues, ce site pourrait les aider aussi.



DÉCOUVRIR L'INCONNU

Des élèves de Burlington découvrent le monde avec un jeu de devinettes en ligne sur la géographie qui favorise la collaboration.

DE STEFAN DUBOWSKI



Pour Ryan Henderson, EAO, GeoGuessr est un tremplin pour ses leçons de géographie.

DÉFI : Aider les élèves à apprécier la diversité mondiale.

SOLUTION : Jouer à un jeu de devinettes en ligne sur la géographie. Les élèves déterminent où ils se trouvent et élaborent des stratégies de navigation.

LEÇONS RETENUES : Ryan Henderson, EAO, voulait aider ses élèves à prendre conscience de l'immensité et de la diversité de l'Univers. Cet enseignant de maths, de langues et d'études sociales de 8^e année à la John William Boich Public School de Burlington (Ontario) a donc employé GeoGuessr (geoguessr.com), un jeu de devinettes en ligne sur la géographie.

Voici comment M. Henderson présente le jeu : Vous descendez en parachute dans un endroit inconnu et devez recueillir des indices pour découvrir où vous êtes. Vous obtenez des points en fonction de l'exactitude de votre hypothèse.

La classe de M. Henderson se sert des ordinateurs de l'école pour jouer. L'interface

du jeu ressemble à celle de Google Street View et comprend des photos panoramiques que les élèves peuvent parcourir avec leur souris. Ils enregistrent leur score sur une feuille de pointage Google Sheets. L'objectif est de se hisser sur le podium.

Les élèves disposent d'une liste de 15 repères pour orienter leur recherche. Par exemple, on leur suggère de jeter un coup d'œil aux panneaux de signalisation, aux affiches et à d'autres messages publicitaires. Les joueurs utilisent ces indices pour déterminer l'alphabet et la langue du pays.

Petit à petit, les élèves découvrent le monde. «Ils partent à la découverte de paysages, de tendances météorologiques et de cultures, par exemple les tenues vestimentaires ou les marques de voitures les plus populaires», de dire M. Henderson.

Ils jouent individuellement, mais ça ne veut pas dire qu'ils travaillent seuls. «Par exemple, si un joueur découvre une affiche en mandarin, il peut demander à un camarade ou à un enseignant qui peut s'exprimer dans cette langue de déchiffrer le message.

À VOUS DE JOUER!

Il faut :

- Ordinateurs connectés à l'internet; accès à GeoGuessr (geoguessr.com)

Étapes :

- 1) Demander aux élèves de dresser une liste d'indices afin de les aider à se repérer.
- 2) Jouer à GeoGuessr seul ou en plusieurs équipes.
- 3) Échanger des renseignements et trouver d'autres ressources en ligne, en classe ou à l'école.

Certains endroits sont particulièrement difficiles à identifier. «Le pire, c'est de se retrouver dans une région rurale sans aucune affiche. C'est un défi assez intéressant parce que cela permet d'aborder le sujet de la diversité biologique», précise-t-il. Il ajoute que l'on peut toutefois limiter le territoire, par exemple à l'Ontario ou à la ville de Toronto. Mais il ne le limite pas pour ses élèves afin d'augmenter le défi.

OBSERVATIONS : La spontanéité règne. Les élèves ne savent jamais où le jeu va les mener et ils adorent partir à la découverte. Le jeu mise également sur la communication et la collaboration. «Ils échangent des stratégies et transmettent leurs connaissances; ça permet d'instaurer un sentiment de communauté en classe», déclare M. Henderson.

Les élèves deviennent aussi plus débrouillards, car ils doivent faire des recherches avec Google Earth (google.ca/earth) et des programmes de traduction.

Comme l'a découvert M. Henderson, il est parfois préférable de ne pas trop intervenir. Selon lui, laisser les élèves explorer le jeu et s'amuser est la meilleure façon pour eux de développer leur pensée critique. ■

La recommandation professionnelle de l'Ordre sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux ([oct-oeeo.ca/médiasociaux](http://oct-oeeo.ca/)) oriente votre jugement professionnel dans l'utilisation de la technologie.

CONSEIL : Ryan Henderson, EAO, recommande de jouer d'abord en équipes afin d'aider les élèves à acquérir de l'assurance. Cela leur permettra de continuer à dialoguer ensemble quand ils joueront seuls.

autoréglementation

Cette section donne des renseignements sur les questions législatives et réglementaires qui touchent les membres de la profession. Vous y trouverez notamment les dernières nouvelles concernant l'agrément des programmes de formation, les exigences en matière de certification et de qualification, ainsi que les résolutions du conseil et les mesures disciplinaires.

NOUVELLES DE L'ORDRE

LA PROTECTION DES ÉLÈVES : UNE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

En vertu de la législation, assurer la sécurité des élèves est une de nos responsabilités professionnelles. Un des objets de l'Ordre est d'aider les membres de la profession enseignante à connaître et à comprendre leurs responsabilités.

La protection des élèves peut revêtir de nombreux aspects. Par exemple, de récents changements à la législation dans le cadre de la *Loi protégeant les élèves* (la «Loi») aideront à améliorer l'efficacité et la reddition de comptes dans le processus d'enquête et d'audience, lequel contribue à protéger les élèves de l'Ontario. En vertu des modifications qu'apporte cette loi, le registraire aura l'autorité de nommer un enquêteur spécial pour recueillir des renseignements plus rapidement. De même, la Loi prévoit de faire rapidement passer au comité de discipline les dossiers dans lesquels il existe une condamnation au criminel. De plus, les conseils scolaires ont dorénavant des échéances pour fournir des renseignements à l'Ordre après une plainte.

Le programme de formation à l'enseignement prolongé offert par les facultés d'éducation de l'Ontario protège les élèves en aidant les futurs pédagogues à acquérir des connaissances et à être sensibles aux besoins des populations d'élèves, fort diversifiées. Le travail de révision du programme effectué par l'Ordre renforce cette protection, en particulier son incidence sur des aspects comme l'enseignement du français et des technologies, et la formation des enseignantes et enseignants autochtones, avec une prise de conscience accrue de la

durabilité du programme.

En parlant à des étudiantes et étudiants qui suivent ce programme, l'Ordre fournit des conseils professionnels cruciaux sur des sujets liés à son mandat, comme les comportements professionnels, l'utilisation des médias sociaux, l'exercice du jugement professionnel orienté par les normes de déontologie, et le devoir de signaler les soupçons de maltraitance ou de négligence d'enfants.

Les recommandations professionnelles influencent le jugement et la pratique professionnels. En juin 2015, le conseil de l'Ordre a approuvé la publication de la recommandation professionnelle sur le devoir de signaler afin de rappeler que chaque membre de l'Ordre a la responsabilité de protéger enfants et adolescents. Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante sont les fondements éthiques et pratiques des recommandations de l'Ordre.

La *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* exige que ceux qui assument des responsabilités professionnelles ou officielles concernant les enfants signalent tout soupçon de maltraitance s'il y a des motifs raisonnables de le faire. Un enfant est une personne âgée de moins de 16 ans (ou qui semble l'être) ou qui est âgée de 16 ou 17 ans et qui bénéficie d'une ordonnance de protection.

Vous avez le devoir de communiquer avec une société d'aide à l'enfance pour qu'elle évalue et détermine les besoins de l'enfant. Notez que les soupçons fondés sur des motifs raisonnables, c'est-à-dire une information dont une personne dans

une situation typique aurait besoin pour prendre une décision en utilisant un jugement normal et honnête, sont suffisants pour effectuer un signalement.

Selon l'Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance, «la maltraitance a lieu lorsqu'un enfant est blessé intentionnellement, ou qu'un parent ou un tuteur ne procure pas la protection dont l'enfant a besoin. Les mauvais traitements d'ordre physique et sexuel sont souvent les éléments les plus reconnaissables, mais la négligence et les mauvais traitements d'ordre affectif peuvent être tout aussi nuisibles» [notre traduction].

Le devoir de signaler est immédiat, direct et continu, et il supplante toute préoccupation quant à la confidentialité. À titre de professionnel, vous devez connaître vos obligations, reconnaître les signes de maltraitance et de négligence, et savoir quoi signaler et comment le faire. Vous devez aussi être en mesure d'affirmer que vous avez promptement et adéquatement signalé vos soupçons (et l'information sur laquelle ils sont basés) afin de protéger l'enfant; vous avez dit aux enfants dont vous êtes responsables qu'ils ont des droits; vous vous êtes efforcé de vous informer; vous avez cherché à vous former et à obtenir du soutien; et vous avez agi promptement et immédiatement en cas de soupçons de maltraitance ou de négligence envers un enfant.

Si vous ne l'avez pas lue récemment, relisez la recommandation professionnelle de l'Ordre sur le devoir de signaler à oct-oeo.ca/devoirdesignaler. ■

NOUVELLES DE L'ORDRE

DES AFFICHES SUR LES NORMES DE DÉONTOLOGIE ATTIRENT L'ATTENTION

Le Nord de l'Ontario fera une place importante aux illustrations de Bruce Beardy, EAO, lesquelles représentent les normes de déontologie de la profession enseignante à l'aide d'une symbolique autochtone. La série d'affiches sur les normes (oct-oeeo.ca/deontologie) créée par l'artiste anishinaabe, conseiller en enseignement auprès de l'Independent First Nations Alliance, fera partie d'un nouveau programme au planétarium de Science Nord.

En outre, M. Beardy assure la narration d'une partie d'une vidéo de 21 minutes intitulée *Sous les mêmes étoiles : Minwaadiziwin*, laquelle est au programme d'une exposition au planétarium de Science Nord et d'une exposition itinérante qui s'arrêtera dans des écoles, des gymnases communautaires, des festivals et des foires. Le financement octroyé par le programme Ontario 150 pour l'exposition itinérante permet aux élèves de la voir gratuitement. Le public pourra en profiter à partir du mois de juin.

Science Nord décrit le programme comme suit : «Les premiers peuples étaient scientifiques et innovateurs, retraçant soigneusement les saisons et se déplaçant selon elles. Ils ont créé des inventions qui leur permettaient de survivre dans les forêts au nord de notre pays. Grâce à ce lien étroit avec le monde naturel, les Autochtones du Canada ont développé une solide culture, ancrée dans le respect de l'environnement. *Sous les mêmes étoiles : Minwaadiziwin* vise à donner aux visiteurs l'occasion d'en apprendre sur la vision du monde des Autochtones et de s'asseoir autour du feu avec deux personnes qui sont connectées aux pratiques traditionnelles. Les visiteurs sortiront du planétarium



avec une compréhension sur les constellations visibles dans le ciel nocturne et les histoires des Anishinaabes qui les définissent.»

L'Ordre contribue en permettant à Science Nord d'utiliser les images créées par M. Beardy.

«Bruce a fait partie intégrante du projet. Il était l'un de nos consultants autochtones. Sa voix emplit le dôme de récits en tant que narrateur, explique Emily Kerton, scientifique principale, Initiatives externes et Initiatives pour Autochtones à Science Nord, à Thunder Bay. Les œuvres artistiques qu'il a créées pour illustrer les normes de la profession enseignante sont centrales et représentent aussi le message que notre exposition véhicule.»

M^{me} Kerton dit que l'objectif est d'enseigner aux élèves la vision du monde et la culture des Autochtones.

«Nous voulons aussi qu'ils prennent conscience que nous partageons tous la même planète et que nous devons par conséquent être solidaires et travailler ensemble à la protéger.»

«Le fait que les normes de déontologie feront partie d'un programme scientifique est emballant», se réjouit Déirdre Smith, chef de la Division des normes d'exercice de la profession et d'éducation à l'Ordre.

Elle souligne que les affiches sur les normes sont également utilisées par des hôpitaux et par l'Association of Early Childhood Educators comme outil d'enseignement dans des centres de service de garde. Elles ont aussi été distribuées à toutes les facultés d'éducation de l'Ontario, et Chiefs of Ontario en a fait la demande afin de les afficher. ■

RÉUNION DU CONSEIL

LES 2 ET 3 MARS 2017, LE CONSEIL DE L'ORDRE A :

- nommé Claudia Patenaude-Daniels, EAO, au poste représentant les conseils scolaires catholiques de langue française – écoles secondaires
- félicité Brian Beal, EAO, d'avoir reçu le Distinguished Leadership Award pour 2017 de l'Ontario Catholic Supervisory Officers' Association
- entendu la présentation de Catherine Zacal (à titre de membre du public) sur le processus de remédiation pour les membres de l'Ordre
- entendu la présentation de Mike Foulds, EAO, président de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario au nom de ses filiales (à titre de membre du public) sur des modifications proposées aux règlements administratifs de l'Ordre
- reçu le rapport du comité de protection de l'intérêt public, y compris :
 - analyse des résultats d'un sondage auprès des écoles indépendantes
- sur la certification comme exigence d'emploi; protocoles et pratiques des affaires disciplinaires
- approuvé des modifications au Règlement 293/00 – Élection des membres du conseil concernant les procédures d'élection visant à améliorer la participation des membres et à clarifier l'éligibilité de mise en candidature*
- approuvé des modifications au Règlement 72/97 – Dispositions générales

RÉUNION DU CONSEIL

concernant des dispositions qui permettent la suspension provisoire en cas de plaintes déposées contre les membres du conseil portant sur l'omission de divulguer un conflit d'intérêts et le non-respect du serment ou de l'affirmation solennelle

- accepté d'augmenter à 17 le nombre de membres des comités de discipline et d'aptitude professionnelle, dont neuf membres élus et huit membres nommés
- décidé de ne pas afficher au tableau public une transcription des réprimandes reçues en personne par les membres de l'Ordre**
- apporté des changements au tableau public**, dont :
 - retrait des notations de renvoi une fois que l'avis de motion est affiché au tableau public
 - retrait des décisions disciplinaires du tableau public et de la base de données des décisions de l'Ordre après trois ans, à l'exception des révocations et des suspensions. ■

Information supplémentaire

*Modifications au Règl. 293/00 – Élection des membres du conseil

Des modifications au règlement faciliteront grandement le processus d'élection et de mise en candidature pour les prochaines élections :

- bulletin de vote simplifié permettant aux membres de voter pour les candidats du système scolaire qui les emploie
- reconnaissance de toutes les autorités scolaires de la province comme employeurs admissibles
- postes vacants pourvus à la première réunion du conseil qui suivra sa réunion inaugurale
- en raison du processus d'élection, nomination par les membres élus et nommés du conseil d'une personne qui pourvoira un poste élu vacant au conseil, en conformité avec le processus de nomination aux autres postes élus vacants au conseil
- exigences de mise en candidature et d'éligibilité supplémentaires; une

personne qui a servi six années consécutives au conseil ne pourra pas être nommée à un autre poste au conseil pour une période de trois années consécutives

- interdiction aux anciens employés de l'Ordre de se présenter à l'élection du conseil de l'Ordre pour une période d'au moins 12 mois suivant la fin de leur emploi et pourvu qu'ils n'aient pas servi au conseil pendant au moins trois années consécutives.

**Loi protégeant les élèves – Modifications aux règlements administratifs concernant le tableau public des membres

Les modifications du conseil aux règlements administratifs impliquent des mises à jour au tableau public au fur et à mesure que les affaires disciplinaires progressent. Par exemple, quand une affaire est renvoyée au comité de discipline, une notation sera affichée au tableau public et, quand un avis d'audience est émis, il y sera aussi affiché. ■

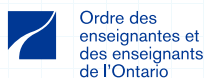
IL N'EST PAS TROP TÔT POUR SONGER À

SIÉGER AU CONSEIL



Parmi leurs responsabilités au sein des comités permanents, spéciaux, réglementaires et prévus par la loi, les membres du conseil :

- | | | |
|---|--|---|
| → examinent et agréent les programmes de formation à l'enseignement des facultés d'éducation de l'Ontario | → évaluent les progrès de l'Ordre dans la réalisation de ses objectifs prescrits par la loi | → entendent les appels des postulantes et postulants auxquels l'Ordre a refusé l'inscription |
| → émettent des directives sur l'agrément des cours menant à une QA, y compris les qualifications de direction d'école et d'agente et d'agent de supervision | → reçoivent les plaintes de faute professionnelle, d'incompétence ou d'incapacité, mènent des enquêtes et déterminent la marche à suivre | → tiennent des audiences et statuent sur les affaires de faute professionnelle ou d'incompétence, ainsi que de capacité mentale et physique |
| → donnent des conseils au registraire sur les politiques de ressources humaines, les programmes et les salaires | → décident des politiques rédactionnelles et publicitaires de la revue <i>Pour parler profession</i> | → examinent la situation financière de l'Ordre et approuvent ses finances, son budget et ses placements |



Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

Impliquez-vous!

L'appel à candidatures sera lancé le 1^{er} septembre 2017.



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un
enseignement de qualité

MISSION

L'Ordre réglemente la profession enseignante en Ontario dans l'intérêt du public en fixant des normes d'exercice et de déontologie élevées pour ses membres et en veillant à ce qu'elles soient respectées.

VISION

Digne de confiance pour réglementer la profession enseignante.

VALEURS

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario s'engage à défendre :

- l'intérêt du public
- la qualité, l'excellence et le professionnalisme
- l'honnêteté et l'intégrité
- la reddition de comptes et la transparence
- l'efficacité, l'efficacités et la responsabilité financière
- la durabilité
- l'inclusion et le respect de la diversité
- le respect et le travail d'équipe entre les membres du conseil de l'Ordre, le personnel de l'Ordre et les intervenants communautaires, chaque partie respectant le rôle de l'autre.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

- 1) Encourager davantage de membres à participer au travail de l'Ordre, plus particulièrement les membres dans des milieux non traditionnels, y compris les enseignantes et enseignants à la retraite, les Premières Nations, les Métis et les Inuits.
- 2) Élaborer des stratégies pour faciliter le perfectionnement professionnel continu des membres.
- 3) Établir un plan de communication à long terme complet comprenant d'autres organismes de réglementation par l'entremise du site web de l'Ordre et d'autres véhicules de communication pour :
 - informer le public des objectifs et des processus de l'autoréglementation
 - développer, parmi les membres du public, une appréciation de la valeur de l'autoréglementation
 - améliorer la transparence de l'Ordre.
- 4) Améliorer l'efficacité et le processus de reddition de comptes du conseil et de ses comités par :
 - le perfectionnement professionnel sur la bonne régie
 - la clarification des rôles appropriés des membres du conseil et du personnel
 - la simplification et l'amélioration des processus du conseil
 - le recensement, l'examen et l'amélioration des pratiques des comités
 - la mise en œuvre de mesures officielles pour veiller à la reddition de comptes
 - la sollicitation de tierces parties pour mener des examens périodiques.

Appuyez notre programme de bourses!

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
Tournoi de golf de bienfaisance annuel

INSCRIVEZ-VOUS

oeeo.ca/golf

DATE : Le jeudi 6 juillet 2017
LIEU : Club de golf Station Creek, parcours nord
12657, av. Woodbine, Gormley ON L0H 1G0
TARIF : 150 \$ (comprend le parcours, la voiturette,
le déjeuner, la réception et le dîner)

Pour en savoir plus, communiquez avec Stéphanne Horace par courriel
à golf@oeeo.ca ou par téléphone au 416-961-8800, poste 366.



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un
enseignement de qualité



NOUVEAU MEMBRE AU CONSEIL



Claudia Patenaude-Daniels, EAO, a été nommée en mars 2017 pour combler le poste vacant Conseil catholique de langue française – secondaire.

Elle enseigne les langues internationales et l'anglais au secondaire pour le Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud.

Depuis 1999, M^{me} Patenaude-Daniels a enseigné à tous les cycles, dans des écoles de langues française et anglaise, pour des autorités scolaires des Premières Nations et des systèmes public et catholique. Elle est titulaire d'un B.A., d'un B. Éd. et d'une M. Éd. de l'Université d'Ottawa.

Pendant près de deux décennies, elle a œuvré dans le domaine de l'éducation autochtone en tant que titulaire de classe et consultante en programmes d'études. Elle a écrit une thèse sur l'importance d'une pédagogie pertinente sur les plans linguistique et culturel pour les élèves des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Elle a aussi contribué à de nombreuses initiatives de rédaction et de révision de programmes d'études, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, l'Ordre et d'autres organismes.

M^{me} Patenaude-Daniels donne des ateliers dans divers conseils scolaires et organismes pour aider les pédagogues à intégrer les perspectives autochtones en classe et faciliter la transition postsecondaire, et ce, afin que les élèves autochtones atteignent leurs objectifs et réalisent leurs rêves.

Active dans sa communauté, elle a, entre autres, siégé au conseil d'administration d'Access Within Inc., une entreprise sans but lucratif vouée à la promotion et à l'amélioration de la santé et du bien-être des jeunes des Premières Nations. ■

ÉTUDE DE CAS DU COMITÉ D'ENQUÊTE

LES CONTACTS PHYSIQUES : DES GESTES RISQUÉS

Le comité d'enquête de l'Ordre étudie les plaintes déposées contre les membres de l'Ordre et examine l'information qui en découle. Il peut rejeter la plainte ou la renvoyer, en totalité ou en partie, au comité de discipline ou au comité d'aptitude professionnelle en vue d'une audience.

Le comité d'enquête peut donner un avertissement ou une admonestation par écrit ou en personne au membre, fournir des rappels ou des avis par écrit, ou encore ratifier un protocole d'entente conclu en vertu du processus de règlement des plaintes.

Conformément à la loi, les cas dont l'enquête est en cours sont confidentiels. Fondé sur des faits réels, le cas suivant informera nos membres sur des questions importantes liées à la conduite des enseignantes et enseignants, y compris les gestes appropriés et ceux qui ne le sont pas. Les détails ont été modifiés par souci de confidentialité.

Un conseil scolaire a envoyé une lettre d'avis à l'Ordre concernant une enseignante au secondaire du nom de M^{me} Annie. La lettre exprime des allégations selon lesquelles M^{me} Annie, poussée par une colère soudaine, aurait renversé le pupitre d'un élève et, après l'incident, n'aurait pas vérifié s'il s'était fait mal.

La lettre contient aussi une allégation selon laquelle, quelques mois plus tard, M^{me} Annie aurait crié après un autre élève et lui aurait mis les mains sur les épaules et le cou en faisant mine de l'étrangler.

Pour expliquer son comportement concernant l'incident du pupitre renversé, M^{me} Annie a dit qu'elle était frustrée parce que l'élève avait apporté de la nourriture dans la classe, bien qu'elle lui eût demandé à maintes reprises de ne pas le faire. Elle a poursuivi en expliquant que les élèves étaient bien au courant de cette règle. Quand l'élève a refusé de lui donner sa nourriture,

un affrontement a éclaté au-dessus du pupitre entre l'élève et elle. Quand l'élève a soudain arrêté de pousser et qu'il a reculé, le pupitre est tombé. L'enseignante a affirmé que l'élève ne semblait pas bouleversé pour autant, et elle n'a donc pas pensé qu'il s'était blessé d'une quelconque façon.

Lors du second incident, M^{me} Annie aurait crié après une élève et lui aurait mis les mains sur le cou. L'enseignante a affirmé que l'élève la frustrait de plus en plus parce qu'elle criait pour obtenir immédiatement de l'aide avec son projet.

M^{me} Annie a expliqué que, pour désamorcer la situation, elle a fait semblant d'être un robot et s'est approchée de l'élève jusqu'à ce que ses mains lui effleurent les cheveux. Elle a dit avoir retiré ses mains dès qu'elle s'est rendu compte de la façon dont le contact physique pouvait être interprété.

Si vous aviez été membre du comité d'enquête, qu'auriez-vous fait?

deux situations, elle avait eu un contact déplacé avec les élèves et que le second incident s'était produit alors qu'elle avait présente en personne devant lui afin qu'il lui adresse une admonestation. Une admonestation est un moyen de nature non disciplinaire dont dispose le comité d'enquête afin de communiquer ses inquiétudes. Dans sa décision, le sous-comité a expliqué ses inquiétudes concernant la conduite de M^{me} Annie. Il a souligné que M^{me} Annie avait reconnu que, dans les traitements d'ordre physique. ■

LE RÉSULTAT

AUDIENCES

Des sous-comités formés de trois membres du comité de discipline tiennent des audiences publiques relativement aux allégations d'incompétence et de faute professionnelle portées contre les membres de l'Ordre.

Si l'on conclut qu'un membre est coupable de faute professionnelle ou d'incompétence, son certificat de qualification et d'inscription peut être révoqué, suspendu ou assorti de conditions. Dans les cas de faute professionnelle seulement, le membre peut également recevoir une réprimande, une admonestation ou du counseling, et le comité peut imposer une amende, ordonner au membre de payer des frais ou que soit publiée son ordonnance dans *Pour parler profession*.

Les sous-comités de discipline exigent que les sommaires de décisions disciplinaires récentes soient publiés dans *Pour parler profession*. Vous pouvez en consulter le texte intégral à oeo.ca → Membres → Plaintes et discipline → Décisions.

L'Ordre émet des recommandations professionnelles (oct-oeo.ca/recommandations) afin d'orienter le jugement et la pratique professionnels de ses membres. Pour plus de renseignements sur les normes de déontologie de la profession enseignante, consultez oct-oeo.ca/déontologie.

Membre : William John Beaucage, EAO

N° de membre : 256681

Décision : Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé William John Beaucage, ancien directeur d'école, pour avoir abusé à maintes reprises de sa position de confiance et d'autorité.

M. Beaucage a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1987. Il était présent à l'audience du 7 novembre 2016 et y était représenté par un avocat.

M. Beaucage a :

- entretenu une relation personnelle inappropriée avec une enseignante qui était placée sous son autorité et l'a autorisée à prendre des journées de congé de maladie alors qu'il savait qu'elle n'était pas malade
- utilisé des fonds du conseil scolaire à mauvais escient afin de remplacer l'enseignante pendant les jours où elle était absente pour des raisons personnelles injustifiées
- utilisé le système de courriel du conseil scolaire pour envoyer des messages inappropriés à l'enseignante et en recevoir, dont certains contenaient des remarques à caractère sexuel
- adopté une conduite déplacée envers d'autres pédagogues, ou leur a adressé des commentaires inappropriés, et a crié après un élève.

Il a démissionné de son poste au conseil scolaire.

Le sous-comité a reconnu M. Beaucage coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

M. Beaucage doit également suivre à ses frais, et réussir, un cours sur les limites appropriées à respecter.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «La conduite dont a fait preuve M. Beaucage témoigne d'un manque évident de leadership et de jugement professionnel. Un tel comportement est inacceptable de la part d'un membre de la profession enseignante. Le comité se dit d'autant plus préoccupé du fait que M. Beaucage a adopté ce type de conduite en tant que directeur d'école. Dans une telle position, on attendait de lui qu'il se comporte en leader et qu'il serve d'exemple pour sa communauté scolaire. Il n'a pas du tout répondu à ces attentes.»

Membre : Costante Bortolin, EAO

N° de membre : 496779

Décision : Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé Costante Bortolin, enseignant de technologie des transports du York Region District School Board, pour avoir transféré la propriété d'un véhicule à un collègue.

M. Bortolin a reçu l'autorisation d'enseigner en novembre 2005. Il était présent à l'audience du 20 décembre 2016 et y était représenté par un avocat.

M. Bortolin était chargé d'enseigner le démontage et le remontage de véhicules donnés au profit du programme de technologie des transports de l'école.

Le sous-comité a entendu qu'une personne a fait don d'une Honda Civic 1998 à l'école. Avant le don,

M. Bortolin a dit à la donatrice que le véhicule avait probablement très peu de valeur aux fins de reçu fiscal pour don de bienfaisance. Il ne lui a donc pas fourni de reçu fiscal.

Par la suite, un collègue de M. Bortolin a proposé à ce dernier d'échanger la voiture contre deux véhicules d'occasion. En raison d'une pénurie de véhicules destinés au programme, M. Bortolin a accepté cet échange.

Cependant, il a conclu cette entente sans l'autorisation de la donatrice, de l'école ou du conseil scolaire, et son collègue est resté propriétaire du véhicule.

La donatrice a vu le collègue de M. Bortolin au volant du véhicule, qui portait une plaque d'immatriculation différente. Elle l'a signalé à l'école en précisant qu'elle n'avait pas transféré la propriété du véhicule au collègue de M. Bortolin.

Le conseil scolaire a suspendu M. Bortolin sans salaire pendant cinq jours.

Le sous-comité a reconnu M. Bortolin coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

M. Bortolin doit également suivre à ses frais, et réussir, un cours sur la déontologie de la profession enseignante.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «La réprimande permettra au comité de lui adresser directement ses préoccupations, ce qui aura un effet dissuasif sur lui en particulier.»

Membre : Pierre Léozert Chéry

N° de membre : 465374

Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de Pierre Léozert Chéry, ancien enseignant du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est, parce qu'il a maltraité des élèves.

M. Chéry a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2003. Il n'était pas présent à l'audience des 25 et 26 octobre 2016 et n'y était pas représenté par un avocat.

M. Chéry a adopté une conduite agressive et abusive envers au moins

19 élèves de sept classes différentes. Il leur a infligé des mauvais traitements d'ordre verbal, physique et psychologique ou affectif. Par exemple, il a :

- dit à un élève : «Non, espèce de retardé, ne touche pas à ça.» ou «Non, ne touche pas à ça, espèce de retardé.»
- poussé une élève dans le dos et lui a enfoncé les ongles dans le dos
- forcé des élèves à ramasser des objets au sol en les agrippant par l'avant-bras pour les obliger à se pencher
- saisi la marionnette d'une élève et l'a détruite
- menacé un élève avec une paire de ciseaux.

Le conseil scolaire a suspendu M. Chéry de ses fonctions après qu'il a refusé de se présenter à une convocation dans le cadre d'une enquête concernant sa conduite.

Le sous-comité a reconnu M. Chéry coupable de faute professionnelle.

Le sous-comité a ordonné que l'on

suspende le certificat d'enseignement de M. Chéry pendant six mois. Il lui a également ordonné de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande avant d'accepter tout poste qui exige d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription.

Par ailleurs, M. Chéry doit suivre à ses frais, et réussir, un cours menant à une qualification additionnelle ou à une qualification de base additionnelle sur la gestion de classe et la communication avec les élèves. Il est tenu de le faire avant d'accepter tout poste qui exige d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Sa conduite a fait preuve, entre autres, d'un manque de professionnalisme, d'empathie, de respect, d'intégrité, d'engagement envers les élèves et leur apprentissage, et de connaissances professionnelles. Son abus de plusieurs jeunes était entièrement inacceptable.»

Membre : Shelley Fernandes De Barros, EAO

N° de membre : 478726

Décision : Réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a ordonné que Shelley Fernandes De Barros, enseignante du Dufferin-Peel Catholic District School Board, soit réprimandée relativement à une expérience de chimie qui a provoqué une explosion et blessé des élèves.

M^{me} Fernandes De Barros a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2004. Elle n'était pas présente à l'audience du 6 décembre 2016, mais y était représentée par un avocat.

L'enseignante a proposé aux élèves d'observer une expérience de chimie dans un laboratoire. Elle a versé un produit chimique sur une flamme ardente qui s'est embrasée instantanément. Elle a ensuite lancé ou fait tomber le contenant enflammé, de sorte que le feu s'est répandu vers les quatre élèves au premier rang. Ce geste de la part de M^{me} Fernandes De Barros n'était pas délibéré.

Elle s'est occupée immédiatement des élèves.

Elle n'avait demandé à aucun élève de mettre des lunettes de sécurité, des gants ou des vêtements de protection. Par ailleurs, certains élèves regardaient un film et n'étaient pas attentifs.

Des accusations ont été portées contre M^{me} Fernandes De Barros et le conseil scolaire en vertu du *Code de prévention des incendies de l'Ontario*. Les deux parties ont plaidé coupables et ont été condamnées à des amendes.

Une enquête policière a permis de conclure qu'aucun crime n'avait été commis. Aucune accusation criminelle n'a donc été portée contre l'enseignante.

Le sous-comité a reconnu M^{me} Fernandes De Barros coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande, ce qu'elle a fait.

Elle doit aussi suivre à ses frais, et réussir, un cours sur la gestion de classe mettant l'accent sur la surveillance et la sécurité en classe.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «M^{me} Fernandes De Barros aurait pu prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des élèves. Or, elle a omis de s'assurer que les élèves étaient raisonnablement protégés contre les risques éventuels.»

Membre : Michael William Demczuk, EAO
N° de membre : 250758

Décision : Réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a réprimandé Michael William Demczuk, directeur adjoint du Grand Erie District School Board, pour avoir eu des échanges électroniques inappropriés avec une élève et omis de respecter les limites professionnelles avec une collègue.

M. Demczuk a reçu l'autorisation d'enseigner en juillet 1990. Il était présent à l'audience publique du 15 novembre 2016 et y était représenté par un avocat.

Le sous-comité a entendu ce qui suit :

- M. Demczuk a donné à l'élève son numéro de cellulaire pour qu'elle puisse lui envoyer un message au cas où elle serait absente de l'école. Ils ont échangé des textos pendant environ

Y A-T-IL PLUS D'UN ENSEIGNANT CHEZ VOUS?

Il arrive que deux membres de l'Ordre vivent sous le même toit.

Si vous et votre conjoint ou colocataire préférez recevoir un seul exemplaire par numéro de *Pour parler profession*, dites-le-nous!

Envoyez votre demande par courriel à liaison@oeeo.ca, en précisant :

- le nom des deux membres à la même adresse
- vos numéros de membre
- votre adresse actuelle.



AUDIENCES

six mois, et leurs communications sont devenues plus personnelles.

- Il a mis sa collègue mal à l'aise en lui envoyant des textos, en l'invitant à assister à un congrès dans une autre ville et en s'asseyant à côté d'elle à l'école. Ces incidents se sont produits en dépit du fait que la direction lui avait demandé de faire preuve de plus de circonspection dans ses interactions avec elle.

Le conseil scolaire l'a suspendu de ses fonctions pendant deux jours sans salaire.

Le sous-comité a reconnu M. Demczuk coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande. Il doit aussi suivre à ses frais, et réussir, un cours préalablement approuvé par le registraire sur les limites appropriées et les questions de transgression de ces limites.

Dans sa décision, le sous-comité a souligné qu'en tant qu'enseignant, administrateur et membre de l'Ordre, M. Demczuk occupe une position de confiance et d'autorité, et se doit donc de connaître et de respecter les limites entre enseignant et élèves.

Membre : Jonathan K. Eltis

N° de membre : 275258

Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu Jonathan K. Eltis, ancien enseignant du Kawartha Pine Ridge District School Board, pour avoir adopté à maintes reprises une conduite inappropriée, et ce, malgré les multiples avertissements et sanctions de la part de son conseil scolaire.

M. Eltis a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1991. Il était présent à l'audience du 22 septembre 2016 et y était représenté par un avocat.

Le sous-comité a entendu que M. Eltis a adopté à maintes reprises un comportement non professionnel envers les élèves, tant de façon psychologique que verbale.

Par exemple, il a :

- proféré des jurons dans la classe

- appelé des élèves de sexe féminin par des petits noms, dont «chérie» («*sweetheart*»)
- touché les fesses d'une élève avec un manuel scolaire
- exercé une pression sur le genou d'une élève et lui a demandé si elle était chatouilleuse.

M. Eltis a démissionné de son poste au conseil scolaire.

Le sous-comité a reconnu M. Eltis coupable de faute professionnelle et a ordonné que l'on suspende son certificat de qualification et d'inscription pendant trois mois. Il lui a aussi ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

En outre, M. Eltis doit suivre à ses frais, et réussir, un cours sur la transgression des limites et la sensibilité avant de reprendre des fonctions d'enseignement.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «[Le cours] lui rappellera ses obligations en tant qu'enseignant, notamment pour ce qui est de la nécessité de faire preuve de respect à l'égard de tous les élèves et de maintenir des limites professionnelles appropriées.»

Membre : Jason Edward Gera, EAO

N° de membre : 448106

Décision : Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé Jason Edward Gera, ancien enseignant de l'Hamilton-Wentworth Catholic District School Board, pour avoir adopté une conduite inappropriée.

M. Gera a reçu l'autorisation d'enseigner en juillet 2001. Il était présent à l'audience du 27 octobre 2016 et y était représenté par un avocat.

Le sous-comité a entendu que M. Gera a empêché un élève de sortir de la classe. Il l'a effrayé en levant la main, tout en lui hurlant après.

L'élève s'est mis à pleurer et s'est sauvé en courant lorsque M. Gera a tenté de lui présenter ses excuses. L'enfant a quitté la salle de classe et a couru jusque chez lui.

La société d'aide à l'enfance catholique d'Hamilton a mené une enquête

et confirmé l'allégation de «risque probable qu'un enfant ait subi un préjudice physique».

M. Gera a été accusé de voies de fait. Les accusations ont été retirées après qu'il s'est engagé à ne pas troubler l'ordre public pendant un an.

Le conseil scolaire a affecté M. Gera à des tâches à domicile. Son statut auprès du conseil scolaire est passé à «inactif sans salaire».

Le sous-comité a reconnu M. Gera coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

Il doit aussi suivre à ses frais et réussir un cours sur la gestion de la colère et la gestion de classe appropriée.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le comité est d'avis que le cours sur la gestion de la colère et la gestion de classe appropriée que l'on a ordonné à M. Gera de suivre l'aidera à se réadapter et à améliorer sa pratique.»

Membre : Non identifié

Décision : Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé un ancien enseignant du Grand Erie District School Board pour avoir adopté une conduite peu professionnelle et malhonnête.

L'enseignant a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1992. Il était présent à l'audience publique du 7 novembre 2016 et était accompagné de son avocate.

L'enseignant a menti à plusieurs reprises à l'administration de l'école et a esquivé ses responsabilités d'enseignement à l'école afin d'occuper un poste à temps partiel au Mohawk College.

Il a agi de la sorte même après que l'administration de l'école lui a dit qu'il n'avait pas la permission de prendre congé pour enseigner au collège. Le conseil scolaire a puisé dans ses ressources afin de pallier les absences de l'enseignant.

Les dates où il s'est absenté ont aussi été une source de problèmes, étant donné qu'il a été absent à plusieurs reprises vers la fin d'un semestre et pendant la période d'examen, alors qu'il aurait dû être

disponible pour aider ses élèves à préparer leurs examens.

Le conseil scolaire a congédié l'enseignant.

Le sous-comité a reconnu l'enseignant coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande. Il lui a aussi ordonné de suivre à ses frais, et de réussir, un cours préalablement approuvé sur l'éthique.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «[L'enseignant] a commis une faute grave, et le comité dénonce son comportement malhonnête et peu professionnel.»

Membre : Timothy Jordan

N° de membre : 251988

Décision : Réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a réprimandé Timothy Jordan, ancien enseignant du Dufferin-Peel Catholic District School Board, à la suite de sa condamnation pour deux chefs de voies de fait.

M. Jordan a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1993. Il n'était pas présent à l'audience du 14 octobre 2016, mais y était représenté.

Le sous-comité a entendu que M. Jordan a agrippé le partenaire de son ex-épouse et lui a donné des coups de poing au visage à de multiples reprises. Il a aussi poussé son ex-épouse quand elle a tenté de le séparer de son partenaire.

M. Jordan a été reconnu coupable de deux chefs de voies de fait et a reçu une sentence avec sursis de 18 mois de probation. On lui a ordonné d'effectuer 50 heures de travaux communautaires; de suivre un programme de traitement aux fins d'évaluation et de counseling, et de s'y conformer; et de ne pas communiquer directement ou indirectement avec les deux personnes impliquées.

Le conseil scolaire a congédié M. Jordan.

Le comité de discipline a reconnu M. Jordan coupable de faute professionnelle et a ordonné qu'il reçoive une réprimande.

De plus, avant de reprendre un poste en enseignement ou d'entrer en fonction dans un tel poste, il doit suivre à ses

frais, et réussir, un cours sur les enjeux de gestion du stress et de la colère.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Les membres de la profession enseignante doivent être des exemples à suivre. [M. Jordan] n'a clairement pas répondu à cette attente et, par sa conduite criminelle, il a compromis la confiance que le public accorde à la profession enseignante.»

Membre : Alistair Martin-Smith

N° de membre : 210413

Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription d'Alistair Martin-Smith, ancien suppléant du York Region District School Board, qui a été reconnu coupable de crimes liés à de la pornographie juvénile.

M. Martin-Smith a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1984. Il n'était pas présent à l'audience du 3 novembre 2016, mais y était représenté par un avocat.

Le sous-comité a entendu que, alors qu'il vivait au Royaume-Uni, M. Martin-Smith a apporté son ordinateur portable dans un atelier de réparation. En vérifiant le disque dur, un technicien a trouvé des images pornographiques d'enfants.

M. Martin-Smith a été reconnu coupable de un chef de prise d'une photo indécente et de 14 chefs de reproduction (téléchargement ou impression) de photos indécentes d'enfants. Son ordinateur portable contenait plus de 1 700 images ou vidéos pornographiques d'enfants.

En déposant sa candidature à un poste de suppléant à long terme, M. Martin-Smith n'a pas divulgué au conseil scolaire qu'il avait été reconnu coupable d'infractions.

Il a démissionné de son poste au conseil scolaire après que le service de police de Toronto a informé le conseil scolaire que M. Martin-Smith avait un dossier criminel au Royaume-Uni.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Martin-Smith coupable de faute professionnelle et a enjoint au registraire de révoquer son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Sa conduite honteuse, déshonorante et contraire aux devoirs de la profession a bouleversé la perception qu'a le public des enseignants de la province et doit être dénoncée vigoureusement.»

Le sous-comité a ajouté : «Une telle conduite entraîne de graves conséquences et justifie la révocation de son certificat.»

Membre : Gilbert Ignatios (Ian) McIntyre

N° de membre : 245962

Décision : Suspension et réprimande

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de qualification et d'inscription de Gilbert Ignatios (Ian) McIntyre, suppléant du Toronto District School Board, parce qu'il a omis de respecter une ordonnance du comité de discipline.

M. McIntyre a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1974. Il était présent à l'audience du 26 octobre 2016 et y était représenté par un avocat.

En dépit de la suspension de son certificat, que le comité de discipline avait ordonnée en décembre 2010 pour une faute professionnelle précédente, M. McIntyre a occupé un poste de remplacement à long terme au conseil scolaire.

Il était au courant de la suspension, mais n'en a pas informé le conseil scolaire.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. McIntyre coupable de faute professionnelle et a enjoint au registraire de suspendre son certificat pendant cinq mois.

De plus, le sous-comité a ordonné à M. McIntyre de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le fait que M. McIntyre n'a pas respecté une ordonnance du comité de discipline dénote qu'il manque de respect pour la profession et qu'il se moque d'un important principe de l'autoréglementation. L'autoréglementation signifie que le gouvernement a délégué ses fonctions réglementaires à ceux qui ont les connaissances spécialisées nécessaires pour assumer ces responsabilités.»

AUDIENCES

Membre : Anthony Ross

N° de membre : 192730

Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat d'Anthony Ross, enseignant du Toronto District School Board, parce qu'il a adopté une conduite inappropriée.

Le sous-comité a entendu cette affaire le 2 novembre 2016. M. Ross a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1992. Il était présent à l'audience et y était représenté par un avocat.

La mère d'un élève a demandé à M. Ross de donner de l'aide supplémentaire à son fils pour l'assister dans ses travaux scolaires, ce qu'il a accepté. Il s'est conduit de façon inappropriée. Il a, entre autres :

- dit à l'élève, à plusieurs reprises, qu'il tenait à lui et qu'il l'aimait
- accompagné l'élève chez lui dans sa voiture
- assisté aux parties sportives de l'élève
- tenu l'élève par la main à plusieurs occasions.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Ross coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat d'enseignement soit suspendu pendant trois mois. Il lui a aussi ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

De plus, le sous-comité a ordonné à M. Ross de suivre, à ses frais, et de réussir un cours sur la transgression des limites dans les 90 jours suivant la date de son ordonnance.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «L'inscription de la suspension au tableau aura un effet dissuasif sur M. Ross en particulier et sur les membres de la profession en général, et leur fera comprendre que l'Ordre ne tolère en aucun cas ce genre de conduite, laquelle entraîne de lourdes conséquences.»

Membre : Paul Gomes Santos, EAO

N° de membre : 426269

Décision : Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé

Paul Gomes Santos, enseignant du Toronto District School Board, pour avoir adopté une conduite inappropriée de façon répétée. Cette conduite s'est poursuivie malgré les avertissements et les mesures disciplinaires du conseil scolaire.

M. Santos a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1999. Il était présent à l'audience du 14 octobre 2016 et y était représenté par un avocat.

Il a adopté une conduite inappropriée dans deux écoles différentes, où il a usé d'un langage blasphématoire, discuté de l'utilisation de la marijuana et fait des remarques inappropriées sur ses organes génitaux. Il a, entre autres :

- fait un doigt d'honneur devant le tableau de sa classe
- attiré l'attention d'une élève sur les trois doigts de sa main levée et lui a dit de «lire entre les lignes».

Le sous-comité a reconnu M. Santos coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

De plus, on lui a ordonné de suivre à ses frais, et de réussir, un cours sur la sensibilité des élèves dans les 90 jours suivant la décision du sous-comité.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «On s'attend des membres de la profession qu'ils soient des exemples à suivre pour les élèves. M. Santos s'est conduit plusieurs fois de manière irrespectueuse et a manqué de considération pour ses élèves et ses obligations professionnelles.»

Membre : Douglas Lee Saunders

N° de membre : 232638

Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat d'enseignement de Douglas Lee Saunders, enseignant du Toronto District School Board, en raison d'une conduite inappropriée. Il a, entre autres, transgressé les limites entre enseignants et élèves et a permis à des élèves d'accéder à du matériel inapproprié sur son ordinateur.

Le sous-comité a entendu cette

affaire le 3 novembre 2016. M. Saunders a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1973. Il n'était pas présent à l'audience, mais y était représenté.

Le sous-comité a entendu que M. Saunders a permis à des élèves d'accéder à sa page Facebook, laquelle contenait le matériel inapproprié suivant :

- la photo d'un athlète sans maillot de corps vêtu d'un maillot de bain Speedo avec les mots «le beau mec du jour» («*Hunk of the Day*»)
- un dessin humoristique représentant une femme nue les seins découverts et un homme nu tenant une ficelle attachée à son pénis avec la légende «Quand on est vieux, on est prêt à tout pour ne pas fléchir» («*When you're old we'll use anything not to sag*»).

M. Saunders a aussi permis à un ou à plusieurs élèves d'utiliser son ordinateur portable, dont le cache contenait des images de nature pornographique ou érotique représentant des personnes qui semblaient être de jeunes adolescents.

Le sous-comité a reconnu M. Saunders coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat d'enseignement soit suspendu pendant trois mois. De plus, le sous-comité a ordonné à M. Saunders de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande.

En outre, le sous-comité lui a ordonné de suivre à ses frais, et de réussir, un cours sur les limites professionnelles et les questions de sensibilité. Il doit suivre ce cours avant d'occuper un poste en enseignement ou tout autre poste qui exige d'être titulaire d'un certificat.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «L'enseignant a adopté à maintes reprises une conduite inappropriée, non professionnelle et inacceptable envers les élèves. Le comité s'est dit préoccupé, en particulier, par le manque de jugement et de discernement dont le membre a fait preuve quant à l'effet de sa faute professionnelle sur le bien-être des élèves.» ■

Consultez le texte intégral des sommaires à oeeo.ca → [Membres](#) → [Plaintes et discipline](#) → [Décisions](#).



NOM : *Olivier Nadon*

- Né le 9 avril 1980 à Hull (Québec).
- Son père est militaire, et sa famille déménage donc fréquemment pendant sa jeunesse, de la base de Lahr en Allemagne jusqu'au Nouveau-Brunswick, en passant par les communautés ontariennes de Petawawa et d'Ottawa.
- Scolarisé en anglais, tout se passe en français à la maison. À Ottawa, il effectue sa 5^e et sa 6^e à l'école élémentaire catholique des Voyageurs d'Orléans, avant de s'inscrire à l'école intermédiaire catholique Léo-D.-Côté et à l'école secondaire Franco-Cité.
- Il découvre l'improvisation en 7^e année, en 1994, grâce à des enseignants qui voient les bénéfices de cette forme d'art pour la construction identitaire.
- Il étudie en biopharmaceutique pendant un an... avant d'opter pour les communications et la philosophie à l'Université d'Ottawa. Il obtient également une maîtrise en éthique.
- Vers la fin de son B.A. en 2003, il fonde la troupe d'improvisation *Improtéine* avec d'autres passionnés d'art dramatique.
- *Improtéine* a foulé la scène des écoles de la province à près de 1 000 reprises.
- En 2007, il codéveloppe le concept original *Motel Monstre*, une émission diffusée sur TFO et Radio-Canada.
- La capsule la plus populaire de la chaîne YouTube d'*Improtéine*, qui pose un regard comique sur les accents franco-ontariens, a été visionnée près de 30 000 fois!

AGENT IMPROVISATEUR

Le comédien-vedette d'*Improtéine* raconte comment son parcours scolaire l'a initié à ce qui allait devenir son art.

DE PHILIPPE ORFALI

Décrivez-vous à l'école.

J'ai toujours été bolé! Je ne me rappelle pas pour autant avoir été exclus par mes pairs et pour cela, j'ai été doublement choyé.

La lecture...

...n'a jamais été mon passe-temps préféré, car je ne lis pas très rapidement. Ce n'est qu'au secondaire que c'est devenu un loisir, avec Anne Rice et Tami Hoag.

L'écriture...

...est une grande partie de mon gagne-pain, et ça me surprend toujours! Je n'ai jamais été doué en orthographe, ce qui m'empêchait de concevoir cela comme un métier. Un logiciel de correction m'est toujours indispensable.

L'humour...

...c'est d'abord un mécanisme de défense pour les gênés comme moi! Une blague bien placée détend l'atmosphère et me fait paraître plus intéressant que je ne le suis vraiment (*rires*).

Votre matière préférée?

L'histoire. C'est vraiment... une grande histoire. Celle du monde, des idées, des peuples.

Votre plus grand défi?

Les mathématiques, surtout vers la fin du secondaire. Je peinais à rattacher les concepts au réel.

Activités de récré favorites?

Faire semblant, jouer aux superhéros, aux soldats, aux policiers. J'improvisais déjà.

Comment avez-vous découvert l'improvisation ?

À l'intermédiaire, dans la cafétéria de Léo-D., un «grand» du secondaire nous a offert un atelier qui allait changer ma vie.

Une année à revivre?

C'est comme demander à un parent d'identifier son enfant préféré (c'est le troisième). J'ai beaucoup aimé ma 7^e année. Mon enseignant, Guy Pépin,

était passionné et passionnant. Il était *cool* et venait à l'école en moto. C'est aussi la transition de l'enfance à l'adolescence.

Qualité essentielle?

J'aime les enseignants qui considèrent l'interaction avec les élèves comme un échange actif, reconnaissant la valeur de ce qu'ils enseignent et l'impact que cela peut avoir.

Un bon conseil qu'on vous a donné

«Tiens le micro contre ton menton.»

Comment l'éducation franco-ontarienne a-t-elle façonné votre parcours?

Elle m'a permis de découvrir l'impro à un jeune âge. J'aurais probablement découvert «l'improv» en anglais, mais ce n'est pas pareil. L'impro comme on la connaît en Ontario français a influencé mon approche face à la vie. Ses trois piliers pour moi sont la créativité, la confiance et l'esprit d'équipe. ■



À vos marques... Prêt... À la retraite!

- Envisagez votre retraite de façon agréable avec ERO/RTO
- Ayez la paix d'esprit avec notre assurance santé et de voyage
- Accédez à des informations pour une vie active et en santé
- Participez à nos programmes exceptionnels et à nos occasions de rencontres sociales

Joignez-vous à ERO/RTO

Et vérifiez aussi notre programme MemberPerks.
Vous découvrirez pourquoi nous sommes l'organisation
de choix pour le secteur de l'éducation.



1-800-361-9888 or (416) 962-9463
www.rto-ero.org/venngo

 facebook.com/rto.ero

 [rto_ero](https://twitter.com/rto_ero)

Enseignantes et enseignants agréés



La vie est une question d'équilibre.

Laissez-nous vous aider à trouver le vôtre.

Lorsque vous vivez des changements ou des situations imprévues, le fait d'être bien protégé vous permet de conserver l'équilibre dont vous avez besoin pour vous concentrer sur l'essentiel.

Vous pourriez économiser jusqu'à 40 %* sur votre assurance auto et habitation.



COUREZ LA CHANCE DE
GAGNER

\$\$\$

1 800 387-1963 | enseignantsonario.venngo.com

Gagnez 5 000 \$ pour une vie mieux équilibrée! Obtenez une SoumissionRapide et courez la chance de gagner. Appelez-nous ou obtenez une soumission en ligne dès aujourd'hui pour courir la chance de gagner l'un des cinq grands prix de 5 000 \$ PLUS 64 prix de 500 \$! Déjà client? Vous êtes automatiquement inscrit!



Co-operators^{MD} est une marque déposée du Groupe Co-operators limitée, utilisée sous licence. Les produits d'assurance groupe automobile et habitation sont souscrits par la Compagnie d'assurance COSECO et administrés par H.B. Gestion d'assurance collective Itée, des sociétés du Groupe Co-operators limitée. Les rabais, les garanties et les critères d'admissibilité varient d'une province à l'autre. L'assurance automobile n'est pas offerte en Colombie-Britannique, au Manitoba ni en Saskatchewan. †Aucun achat requis. Pour obtenir les règles complètes du concours, rendez-vous au www.cooperatorsassurancegroupe.ca, ou écrivez à Marketing, Assurance groupe, 5600 Cancross Court, Mississauga ON L5R 3E9. Le concours se termine le 31 décembre 2017. *Une fois tous les rabais calculés, les membres d'un groupe peuvent économiser jusqu'à 40 % sur l'assurance. Ce pourcentage a été déterminé d'après les taux de base de COSECO pour les clients résidant en Ontario et au Québec. Le total des rabais possibles, les garanties et les critères d'admissibilité varient d'une province à l'autre. Co-operators s'engage à protéger la vie privée de ses clients, ainsi que la confidentialité, l'exactitude et la sécurité des renseignements personnels recueillis, utilisés, conservés et divulgués dans le cadre de ses affaires. Pour en savoir davantage, rendez-vous sur le site cooperatorsassurancegroupe.ca. HB6583 (01/17)

Le programme d'assurance groupe est offert uniquement par l'entremise de notre Centre de contact et de notre site Web.